Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000
LA LIBERTÉ
Vol. 67 No 2 SAINT-BONIFACE JEUDI 12 AVRIL 1979



Bientôt il n'y aura pas que la communauté Saint-Boniface/Saint-Vital qui pourra se prévaloir de l'affichage bilingue. D'ici le 30 juin, quatre bâtiments publics de la ville de Winnipeg arboreront fièrement des panneaux bilingues pour respecter l'Acte de 1971 qui prévoit qu'un citoyen francophone de Winnipeg puisse se sentir à l'aise dans n'importe quel centre civique de la ville. "Encore un coup de la mafia des francophones", comme l'expliquaient des simples d'esprit aux conseillers de la ville.

Winnipeg: le bilinguisme à $3,000!

Les conseillers de la ville de Winnipeg ont perdu trois heures de leur précieux temps, le mercredi 4 avril, avant d'adopter, par 16 voix contre 10, une motion du conseiller Georges Provost demandant le respect de l'Acte de la ville en matière d'affichage bilingue.

par Bernard Bocquel

Toute discussion était en fait parfaitement inutile, puisque déjà l'avocat de la ville, M. Duncan Lennox, avait signifié que la sous-section 2 de l'article 79 de l'Acte de 1971 ne souffrait d'aucune ambiguité: l'affichage à l'hôtel de ville, au 10 rue Fort, au 100 rue Main et aux bureaux de la sécurité publique devait être bilingue. Bon gré, mal gré, la majorité des conseillers présents a choisi la voie de la raison et d'ici le 30 juin au plus tard la loi sera respectée, au prix de $3,802.

Bien entendu, les opposants du bilinguisme au Manitoba n'ont pas manqué l'occasion pour faire ressortir leurs ressentiments à l'égard du fait français. Ainsi des groupes plus ou moins organisés qui s'opposaient aux affiches bilingues ont présenté des mémoires devant le conseil de ville, ou ont fait circuler des tracts au contenu anti-français primaire. Pour certains, la Société franco-manitobaine est "une organisation infiltrée par des organisateurs professionnels qui veulent obliger les gens à parler français". Pour d'autres, La Vérendrye "was a dirty butcher of white women and kids".

Dans toute cette "affaire", la Société franco-manitobaine avait adopté une position claire et nette: la loi est la loi, et si les conseillers ne s'y étaient pas pliés, des poursuites judiciaires auraient été engagées contre la ville. Un procès que la ville aurait perdu à coup sûr. Une constatation qui a fait dire à certains que le conseil de ville n'avait pas livré sa plus brillante prestation le 4 avril dernier.

La Liberté s'adjoint une journaliste

L'équipe de rédaction de l'hebdomadaire La Liberté vient de s'adjoindre un nouveau membre, en la personne de Marcelle Trépanier, une journaliste âgée de 25 ans, qui oeuvre dans le domaine des communications depuis 1975. Originaire de la région des Cantons de l'est, au Québec, Marcelle Trépanier a d'abord travaillé comme agent d'information au gouvernement provincial et puis comme journaliste à l'hebdomadaire "Le progrès du Saguenay" à Chicoutimi, tout en complétant des études en journalisme au Cegep de Jonquière.

Elle a ensuite poursuivi sa carrière à titre de technicienne en information dans la région métropolitaine de Montréal et a effectué un retour aux études en communications, à l'université du Québec à Montréal, pour y compléter un baccalauréat. Après quelques mois de service au gouvernement fédéral, elle a fait un séjour à Radio-Canada à la recherche. Au moment d'entrer en fonction à La Liberté, Marcelle Trépanier était journaliste à la pige pour divers magazines.



Marcelle Trépanier

Interviewée pour le poste à La Liberté le 8 mars dernier -journée internationale des femmes- Marcelle Trépanier a décidé de venir poursuivre sa carrière au Manitoba, et pour elle, il s'agit d'un premier contact avec l'Ouest canadien. "Un défi professionnel et culturel des plus importants", a-t-elle confié à ses collègues en arrivant au journal.

Au sommaire

Éditorial

La fièvre des séries et la fin d'une époque

La campagne électorale aura de la compétition d'ici le 22 mai. La fin des saisons de hockey dans la Ligue nationale de hockey et dans l'Association mondiale de hockey occupera bientôt autant de temps d'antenne sur les réseaux des grandes chaînes que le feront les politiciens.

Pour tous les amateurs (de salon) de notre sport national, les séries éliminatoires amèneront la fièvre dans presque tous les foyers canadiens.

•

Cette année, la fin de la saison de hockey revêt un intérêt particulier, même historique, si l'on considère que l'an prochain, il n'y aura plus de nouveau qu'un seul circuit professionnel majeur, comme c'était le cas avant la naissance de l'A.m.h. en 1971. Voilà un événement d'une envergure aussi nationale que l'élection de 282 parlementaires!

L'entente qui vient de permettre aux deux circuits majeurs de clore une guerre à finir, fournira l'occasion à trois autres grandes villes du pays, dès l'automne prochain, de voir et d'avoir du hockey de bonne qualité.

Quand, en 1967, la Ligue nationale de hockey décidait d'une expansion de ses cadres en ajoutant six nouvelles équipes, peu de gens s'imaginaient à l'époque l'étendue du tort que cela allait faire à la qualité du jeu.

Les sportifs ont vite appris que c'était effectivement le cas et les amateurs ont fini par se lasser d'un spectacle dilué. Pendant que se multipliaient le nombre de concessions dans de sombres villes américaines, des métropoles canadiennes comme Québec et Winnipeg végétaient en attendant toujours des réponses négatives du "grand" circuit.

•

C'est dans une atmosphère de vorace envie de faire du fric et de combler les attentes de ces villes qu'apparaissait quelque temps après l'Association mondiale de hockey. Dès lors, "notre" sport n'allait plus jamais être le même. Cela se comprend, quand on pense par exemple que le premier président de l'a.m.h., M. Gary Davidson, n'avait jamais vu de match de hockey de sa vie jusqu'à ce moment.

Puis ce fut la débandade du hockey nord-américain quand des "amateurs" soviétiques sont venus montrer à nos professionnels leurs techniques artistiques du jeu du hockey. L'Amérique n'avait, depuis bien longtemps, jamais connu plus grande humiliation. Il fallait voir la mine triste et la déconfiture de tous au lendemain du "match du siècle". Les Soviétiques avaient servi une dégelée de 7-3 aux meilleurs joueurs de la Ligue nationale!

A l'automne prochain, quand le "nouveau" circuit unique comptera 21 équipes dont 6 au Canada, c'est le début d'un temps nouveau qui se vivra au hockey. Enfin, les meilleurs talents seront réunis et de grands ennemis du sport, comme la violence, seront appellés à disparaître.

•

D'ici là, la fièvre des séries éliminatoires de même que la campagne électorale auront bien le temps de se voler la vedette!

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Merci aux agents régionaux

Monsieur Jean Trudeau
Directeur régional
Secrétaire d'état
Winnipeg, Manitoba

Monsieur Trudeau,

Dans votre lettre adressée au rédacteur en chef de La Liberté et qui a paru dans l'édition du 22 mars 1979, vous remerciez les présidents de la Société franco-manitobaine et de la Fédération provinciale des comités de parents pour avoir tenu à souligner publiquement la collaboration apportée par les agents régionaux du Secrétariat d'état dans les démarches entreprises par leurs associations.

J'aimerais tout simplement, M. Trudeau, apporter à votre attention que lors de la même fin de semaine, deux autres organisations tenaient leur assemblée annuelle. La Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba Inc. en était une. Dans le discours du président présenté par M. Zeph Audet, nous avons profité de l'occasion pour remercier le Secrétariat d'état pour l'aide apportée par les agents régionaux. Sans cet appui, les jours de la Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba Inc. auraient été comptés.

En plus, lors des remerciements officiels, l'un de vos agents était présent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Trudeau, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Sincèrement,

Pierre Meunier,
Coordonnateur
La Fédération de l'Âge d'Or
du Manitoba Inc.

Saint-Boniface, le 5 avril 1979.

Se retrouver "coude à coude"

M. André-Yves Rompré
Rédacteur en Chef, La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Cher M. Rompré,

J'aimerais faire une précision en ce qui concerne l'article de M. Bernard Bocquel dans votre journal du 29 mars, où il fait reportage qu'avec le nouveau découpage de la circonscription M. Hare et M. Bockstael se retrouvent coude à coude.

En réalité, le vote de la circonscription fédérale de Saint-Boniface aux élections partielles de 1978 favorisa M. Hare par près de 3,000 votes, ceci ne comptant pas Transcona et Springfield qui ne sont plus de la circonscription.

Votre article donne l'impression que, sans les résultats de Transcona, le vote de 1978 était proche, ce qui n'est pas le cas. Afin d'éliminer un malentendu, je vous prie de publier cette lettre.

Sincèrement,

John Brown,
Directeur de campagne
pour Jack Hare
Winnipeg, le 2 avril 1979

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marcelle Trépanier

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros des téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

lettres à LA LIBERTÉ

Aux responsables de notre télévision française locale

Messieurs,

Les programmes que vous produisez pour notre monde minoritaire français du Manitoba sont irremplaçables. Vous en doutez peut-être dans l'isolement où vous relèguent parfois notre silence ou notre apparente apathie devant les manifestations de votre art et de votre service. Tout initiateur de mouvement ressent de ces heures d'accablante solitude.

Vous insistez pour connaître notre opinion des programmes: "Hebdo", "En Route", "Les Echos", les nouvelles, etc. Cela me fait craindre que les divers niveaux de gouvernements chercheraient peut-être à réduire des budgets, menaceraient de supprimer ce pain quotidien de notre télévision locale. Nous mourons déjà de faim! Ces productions ne sont pas un jeu, un amusement dont on pourrait se passer: elles sont une contribution essentielle à notre éducation et à notre vie sociale. Il ne peut être question d'un retour en arrière. Sans votre travail, on retombe dans le vide, l'inertie, les limbes d'il y a dix ans.

L'imprimerie a produit, un jour, le journal. On l'appelait: "la voix du peuple". La radio a prolongé cette voix par son journal parlé. La télévision, aussi un service du public, est le miroir du peuple. Ses images directes, concrètes, sont beaucoup plus engageantes que la voix seule. Cette dernière peut décrire ou démontrer en faisant appel à l'intelligence, dans l'abstrait. L'image, au contraire, offre un contact immédiat (la philosophie dit bien qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui ne soit passé par les sens) et par cette perception directe, fait sauver du temps.

La télévision, cependant, porte le défaut de sa qualité. Ne serait-elle pas, elle-même, la cause de notre silence embarrassant? Cette succession d'images nous dispense de penser ou de réagir. Le contenu du message semble voilé dans une ambiance de demi-obscurité et d'une foule d'objets qui finissent par distraire et hypnotiser tout à la fois. La loi du moindre effort incline à vouloir prolonger ce rêve dans un silence qui en retient le charme...

Votre excellent travail me semble poursuivre un but en double temps. D'abord "éduquer" dans le sens étymologique du terme: du latin, "ex" et "ducere", faire sortir ce qu'il y a de bon dans la population en la faisant participer, en la rendant active. Ainsi, la télévision, miroir du présent, révèle les gens à eux-mêmes, les fait se regarder vivre. En voyant ce qu'ils ont l'air, ils prennent conscience de leur identité, découvrent qu'ils appartiennent à un groupe qu'il leur importe de connaître mieux et de fréquenter davantage. Le lien de la solidarité est créé.

Miroir du passé, l'image télévisée expose les structures du temps. Elle remonte l'échelle des années, elle fait des excursions sur des sites anciens, rencontrent les personnages-clés des institutions et des moeurs d'un autre âge. Ce recul dans le temps permet à la génération d'aujourd'hui de se tourner plus résolument vers l'avenir. Ce que la race a été dans le passé devient le plus sûr garant de son avenir.

Voici ce que dit Paul Ricoeur, dans "Habiter le monde sans le dominer": "L'innovation technique efface le passé, fait de nous des êtres au futur; mais l'homme de culture doit arbitrer sans cesse le rapport entre la mémoire (culture) et le projet (utopie). C'est dans la mesure où nous retournons aux sources que nous sommes les hommes de la perspective. Nous restons et nous devenons créateurs, à partir d'une réinterprétation du passé qui sans cesse nous interpelle. Tout a été dit... nous sommes nés dans la lumière de la parole et nous devons l'expliciter sans fin."

Soyez donc des "expliciteurs", Messieurs, c'est-à-dire, des éveilleurs! Continuez la promotion sociale, la valorisation d'un groupe qui a trop tendance à s'ignorer. Sa gratitude vous est acquise! Merci!

Hector Côté
Otterburne,
le 23 mars 1979

Supplique de la vieille église

Laissez-moi mourir en paix. Je n'ai aucune raison de vouloir vivre. Ah! quand je vois que l'on me considère comme un beau monument, que l'on veut sauver le coq gaulois et que l'on oublie le pourquoi de mon existence.

Suis-je seulement un attrait touristique? Les commentaires frivoles entendus à mon sujet me le laissent croire. Quel frisson!

Je ne veux pas être témoin d'autres divisions, car toujours j'ai voulu être le lieu où s'exprime l'unité de notre petite communauté chrétienne et où règneraient la charité et le respect de l'autre. Je ne suis pas la foi, elle n'est pas non plus dans les églises voisines, ni dans le coq gaulois; elle est dans votre coeur.



Dans la candeur de ma vieillesse je vous demande: "Qu'avez vous fait de ce que je voulais être? L'instrument qui vous conduit vers Dieu. Car l'évangile nous dit bien qu'une foi grosse comme un grain de sénevé suffit - Peut-être négligez-vous d'en faire la demande ainsi votre problème à mon sujet serait résolu. Les choses grandes et nobles ne sont jamais compliquées.

Pour la plupart d'entre vous, j'ai été accueillante soit pour votre baptême, mariage ou tout autre sacrement.

Vous semblez oublier que je suis toujours là pour les petits évènements quotidiens.

Je me révolte un peu de passer pour un monument que l'on admire en passant. Déjà je sens ma vieillesse peser car je suis délaissée, je ne vous vois pas venir partager fraternellement avec vos frères le culte de votre Dieu.

Ah! c'est un froid de mort. C'est vrai je suis vieille. Cela ne m'attriste pas. Car je suis adulte et comprends que dans la vie, on nait, grandit pour enfin mourir. Cela je l'accepte - mais me voir délaissée me fait désirer la mort. Laissez-moi mourir en paix - je n'ai aucune raison de vouloir vivre.

par Jeanne Vinet
Saint-Pierre-Jolys
le 1er avril 1979

L'Acelf propose une union d'États souverains

Pour assurer le plein épanouissement de leur culture, les francophones hors Québec seraient mieux protégés si la constitution leur accordait des droits clairement établis. La constitution canadienne devrait aussi offrir des garanties fondamentales comme la mise en place d'une vraie confédération ainsi que la reconnaissance des deux nations fondatrices.

par Marcelle Trépanier

C'est en somme ce qui ressort d'un rapport de l'Association canadienne d'éducation de langue française intitulé "La constitution canadienne et les droits des francophones". Plus de 17 recommandations sont inscrites au document paru en février et rédigé par cet organisme voué à la défense des francophones hors Québec, principalement en matière d'éducation. M. le juge Alfred Monnin signe l'avant-propos du dossier.

L'Acelf, qui fait le point sur sa position constitutionnelle, prône la reconnaissance du français et de l'anglais comme deux langues officielle au Canada. L'Acelf met aussi en relief la nécessité pour les provinces de respecter les droits de leur communauté francophone propre. A défaut de remplir ces conditions, il est suggéré aux provinces de proclamer le français langue officielle.

Une union d'Etats souverains

"Une confédération est une union d'Etats souverains. Cette conception implique donc que les pouvoirs émanent des provinces qui les détiennent et les exercent". L'Association estime que l'Etat fédéral devrait cependant retreindre son champ d'action à celui que les provinces ont bien voulu lui conférer. Tel serait le portrait d'une "vraie confédération", selon l'Acelf.

L'organisme en question veut par là souligner le devoir de l'Etat fédéral de s'en tenir aux pouvoirs prescrits par la confédération sans empiéter sur ceux des provinces. Celles-ci pourraient, selon l'Acelf, renoncer à une partie de leurs droits "afin d'inscrire des garantie fondamentales dans la constitution" mais elles n'y seraient aucunement obligées.

Les propositions précédentes suggèrent une réforme de la constitution du pays mais, l'Association va plus loin en demandant aussi des droits à garantir au niveau des constitutions provinciales.

A l'aide d'un survol historique, le rapport démontre l'importance de l'enseignement du français tant pour la survie de la langue que pour celle de la culture. Il est en plus souligné que le libre choix de l'une ou l'autre des deux langues officielles devrait pouvoir être consenti dans les institutions législatives, les tribunaux et l'enseignement. La langue autre que celle adoptée pourrait, en ce cas, s'assurer des garanties inscrites dans la constitution.

Respecter les droits individuels

Dans la même ligne de pensée, il s'agirait dans la langue d'enseignement, de "respecter les droits individuels tout en assurant les droits collectifs". Un tel énoncé laisse supposer la possibilité d'avoir des écoles francophones hors Québec. Il s'agirait cependant, pour ces derniers, de "s'assurer que les écoles francophones ne soient pas envahies d'anglophones qui en auraient tôt fait des écoles bilingues", souligne le rapport.

Une autre des recommandations de l'Acelf va dans le sens de s'assurer du financement des écoles homogènes francophones pour leur permettre de bénificier de services éducationnels de qualité équivalente à celle des écoles anglophones.

Il est également recommandé que les droits des écoles confessionnelles soient renouvelés et que leurs droits acquis soient protégés.



Débat constitutionnel

"Pour ne plus être... sans pays" ne fait pas l'unanimité

En plein milieu de la présente campagne électorale, très exactement les 21 et 22 avril, une centaine de délégués francophones des provinces hors du Québec se réuniront à Ottawa pour mettre un point final aux suggestions de la Fédération des francophones hors Québec en matière de réforme constitutionnelle. But de l'opération: "Pour ne plus être sans pays".

par Bernard Bocquel

La FfhQ s'est engagée concrètement dans le débat constitutionnel au mois de juin dernier, après que le premier ministre du Canada avait présenté son document "Le temps d'agir" chargé d'exposer les vues du gouvernement sur le renouvellement de la fédération canadienne. Les réformes constitutionnelles proposées par le comité politique de la Fédération ont été détaillées dans un petit fascicule intitulé symboliquement "Pour ne plus être sans pays".

Parallèlement à cette étude, certaines associations provinciales, comme la Société franco-manitobane, ont établi un "Comité de la constitution". Celui du Manitoba a été formé en octobre 1978 et a été animé par MM. Armand Bédard, le responsable du secteur politique à la Sfm, Jean-Marie Taillefer, Antoine Fréchette, Paul Marion et Georges Forest. Dans l'édition de **La Liberté** de la semaine passée, ce comité local a fait paraître un certain nombre de précisions aux recommandations du comité politique de la FfhQ.

Non content de suggérer des précisions au texte de la FfhQ, le comité local recommande deux points. D'une part, que la Chambre des Communes devienne la Chambre parlementaire, le mot "Communes" devant son origine à la distinction entre les "commons" et les "Lords" en Angleterre. D'autre part, que cette même Chambre soit composée de membres élus en fonction du pourcentage du vote populaire obtenu par chaque parti; autrement dit que les députés soient élus à la proportionnelle.

Mais, comme rien n'est simple, toutes ces propositions ne seront pas forcément défendues à Ottawa lors de la rencontre nationale des délégués des provinces, car il faut qu'elles soient approuvées par l'exécutif de la Sfm. Et à l'heure où nous mettons sous presse, l'exécutif ne s'était pas encore prononcé.

Une chose certaine: la réunion nationale ne va probablement pas se dérouler dans la plus grande cordialité. Car, pour exprimer le moins, certaines associations provinciales, comme celle de la Saskatchewan par exemple, n'ont pas apprécié qu'il ne soit pas fait mention de leur province dans certaines recommandations du comité politique de la FfhQ. Ainsi, sur la question des droits linguistiques, on parle du "droit à des procès entièrement tenus dans la langue française ou anglaise au Manitoba, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et devant les tribunaux établis par le Parlement du Canada". On le voit, nulle référence explicite à la Saskatchewan, voire à l'Alberta ou à la Colombie-Britannique.

Par ailleurs, faut-il s'attendre à des changements majeurs au texte "Pour ne plus être sans pays"? Rien n'est moins sûr. Il suffit de rappeler que ce document a été accepté "en principe" par les instances supérieures de la Fédération des francophones hors Québec.



M. Armand Bédard, responsable du secteur "politique" à la Société franco-manitobaine. L'un des animateurs du comité constitutionnel manitobain.

300 enseignants bilingues en demande en Alberta

Une étude effectuée par le ministère de l'Education supérieure de l'Alberta prévoit que les écoles de cette province auront besoin d'au moins 300 enseignants bilingues d'ici cinq ans. Cette nécessité s'explique du fait que les programmes scolaires bilingues et d'immersion offerts dans cette province - le pays des "rednecks" selon certains - sont très demandés.

Au rythme actuel de la mise sur pied de cette programmation, le manque d'enseignants qualifiés disponibles se fait déjà sentir, et la faculté Saint-Jean de l'université de l'Alberta, la seule institution de l'Alberta qui se spécialise dans la formation d'enseignants bilingues, n'a aucune peine à placer ses finissants en pédagogie. Mais il existe un gros problème néanmoins: la population francophone de cette province n'est en mesure que de fournir qu'une partie du nombre des candidats requis.

Selon un communiqué du service d'information de la faculté de Saint-Jean, "il y a des possibilités intéressantes de bourses, surtout pour le programme de moniteurs de langue seconde. Si l'on poursuit des études universitaires à temps complet et l'on accepte d'aider un professeur de français de six à huit heures par semaine dans une école ou un collège, l'on reçoit trois mille dollars pour les huit mois, en plus d'un voyage aller-retour de sa province d'origine".

Les études et la déclaration d'impôt

Les personnes qui remplissent actuellement leur déclaration d'impôt et qui veulent bénéficier de la déduction de $50 par mois relative aux études pour l'année 1978 devront annexer à leur déclaration un certificat spécial. Cette déduction est permise non seulement aux étudiants, mais aussi à toutes les personnes qui subviennent à leurs besoins.

Le certificat exigé atteste que l'étudiant a suivi des cours post-secondaires à temps plein dans un établissement d'enseignement désigné, c'est-à-dire les universités, les collèges et tout autre établissement offrant des cours de recyclage à des employés ou un programme d'éducation des adultes. Pour être considéré comme un étudiant à temps plein, il faut avoir suivi des cours pendant au moins trois semaines consécutives, à raison d'au moins dix heures d'enseignement par semaine.

Un exemplaire du certificat pour la déduction relative aux études peut être obtenu auprès de l'établissement fréquenté.

Comité Communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital
Département des parcs et loisirs
1979

Cours de Tennis
Débutants adultes

- Chaque cours comprendra huit leçons d'une heure
- Les raquettes et les balles seront fournies
- On considérera les inscriptions suivant la loi: "premier arrivé, premier servi"
- Le taux d'inscription est de $9.00 par personne, payables au moment de l'inscription
- Les chèques doivent être libellés à: La ville de Winnipeg
- Le formulaire d'inscription dûment complété doit être envoyé au:

Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital
Département des parcs et loisirs
219, boul. Provencher
Winnipeg, Manitoba R2H 3B5

À découper et poster:

INSCRIPTION POUR LE TENNIS

NOM: ______________________

ADRESSE: ______________________

CODE POSTAL: ______________________

TÉLÉPHONE: ______________________

IMPORTANT: cochez l'endroit, la session, le jour et l'heure désirés.

PIERRE RADISSON

Session I ☐ du 8 au 31 mai mardi et jeudi
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session II ☐ du 4 au 27 juin lundi et mercredi
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session III ☐ les 4, 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28 juin
à 13 h 15 uniquement

J.H. Bruns/Southdale

Session I ☐ du 7 au 30 mai lundi et mercredi
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session II ☐ du 4 au 28 juin
Lun. et mer. ☐ ou mar. et jeu. ☐

Session III ☐ les 1, 5, 8, 12, 15, 19, 22 et 26 juin
à 13 h 15 uniquement

COLLÈGE DAKOTA

Session I ☐ du 7 au 31 mai
lundi et mercredi ☐ ou mardi et jeudi ☐
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session II ☐ du 4 au 28 juin
lundi et mercredi ☐ ou mardi et jeudi ☐
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session III ☐ les 1, 5, 8, 12, 15, 22 et 26 juin
à 13 h 15 seulement

COURTS DE L'ARÈNE DU CENTENAIRE DE SAINT-VITAL

Session I ☐ du 7 au 31 mai
lundi et mercredi ☐ ou mardi et jeudi ☐
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session II ☐ du 4 au 28 juin
lundi et mercredi ☐ ou mardi et jeudi ☐
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session III ☐ les 4, 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28 juin
à 13 h 15 uniquement

WINDSOR PARK

Session I ☐ du 7 au 31 mai
Lundi et mercredi ☐ ou mardi et jeudi ☐
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

Session II ☐ du 5 au 28 juin mardi et jeudi
18 h 30 ☐ ou 19 h 30 ☐

"Super Econo". De Winnipeg

Supplément de: La Voix acadienne, Le Courrier, L'Evangéline, Le Droit, Bonjour chez nous, Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Franco Tem, Le Carillon, Le Journal de Cornwall, Le Toronto Express, La Tribune, La Liberté, L'Eau Vive, Le Franco-albertain, Le Soleil de Colombie.

AVRIL 1979

ZOOM 1

SUR LES ELECTIONS '79

MANIFESTE ELECTORAL

Les francophones hors Québec refusent violemment de se voir condamnés à la seule survivance folklorique que leur promet un statu quo érigé sur des décennies de mensonge, de trahison et d'injustice. Par le passé, on les a obligés à réclamer subventions, privilèges et permissions, composantes dérisoires d'une existence précaire. Voilà qu'aujourd'hui, ils ne veulent plus rien réclamer du tout si ce n'est que l'essentiel: un pays. (Pour ne plus être . . . sans pays.)

ATTENDU QUE . . .

1. Les francophones vivant à l'extérieur du Québec, représentés par leurs associations provinciales, ont mandate la Fédération des francophones hors Québec pour parler en leur nom, pour préciser la situation alarmante des minorités de langue française du pays et pour participer activement à toute décision les affectant directement.

2. La F.F.H.Q. a démontré que la situation des francophones hors Québec est désastreuse, les francophones se déclarant d'origine française en 1971 dans les 9 provinces anglophones du pays ne parlant plus le français à la maison, au travail et dans la rue que dans une proportion d'un citoyen sur deux.

3. L'aide subsidiaire du Secrétariat d'Etat aux communautés françaises hors Québec qui se fait sans plan d'ensemble, sans stratégie globale et sans but à long terme, contribue, par conséquent, à cette assimilation.

4. Le gouvernement fédéral a refusé aux francophones hors Québec les structures administratives et les plans d'action qu'ils réclament pour le soutien efficace de la vie de leurs communautés.

5. Dans "Pour ne plus être . . . sans pays", les francophones hors Québec, par le biais de la F.F.H.Q., ont pris l'option audacieuse de proposer aux Canadiens une nouvelle constitution qui assurerait à tous de véritables possibilités d'épanouissement au sein d'un pays qui serait véritablement le leur.

6. Les francophones hors Québec sont des citoyens d'un pays qui doit lui-même se redéfinir et assurer l'égalité de ces derniers dans un régime renouvelé leur donnant des garanties et des droits leur permettant de développer un sentiment d'appartenance qu'ils ne sauraient préciser à l'heure actuelle en raison de l'incurie, la négligence et l'insouciance manifestées par le système actuel qui les réduit à se percevoir comme des "réchappés de l'histoire canadienne" (Richard Joy, **Languages in conflict**).

7. Les francophones hors Québec déploieront tous les efforts pour que ceux et celles qui seront élus adoptent, pour le Canada, une constitution basée sur le principe inaliénable des deux peuples fondateurs et instaurent des institutions fédérales qui traduiront ce principe dans les faits.

PAR CONSEQUENT . . .

Les francophones hors Québec, par le biais de leurs associations provinciales et de la F.F.H.Q., s'engagent à être présents en tout temps et partout au cours de la campagne électorale fédérale dans le but de:

a) obliger l'engagement des politiciens à l'égard de leurs aspirations en ce qui a trait au développement des communautés francophones hors Québec;

b) populariser les propositions constitutionnelles du comité politique de la F.F.H.Q., afin que tous les francophones hors Québec puissent pousser les candidats aux élections fédérales à se prononcer sur ces propositions;

c) influencer plus particulièrement les candidats des 23 circonscriptions où les francophones hors Québec constituent plus de 15% de la population;

d) assurer l'intégrité de notre message partout au pays y inclus au Québec où les mensonges des politiciens fédéraux, à notre égard, sont les plus virulents et pernicieux.

Les francophones hors Québec ont démasqué leur tragique réalité.

Ils ont proposé des solutions administratives réalistes et efficaces.

Ils ont courageusement proposé une vaste réforme constitutionnelle.

Aujourd'hui, conscients que les événements politiques des quelques prochaines années seront déterminants pour leur avenir et pour l'avenir du pays qui prétend être le leur, les francophones hors Québec, représentés par leurs associations provinciales et la F.F.H.Q., avisent tous les candidats qui aspirent à l'élection qu'ils n'acceptent rien de moins qu'un pays et qu'ils seront présents, *tout au long de la campagne électorale pour l'affirmer et pour forcer l'engagement des futurs élus.*

Des exemples en voilà

Provinces	Origine ethnique (français)	Langue maternelle (français)	Langue d'usage (français)	Taux d'anglicisation (%)
Terre-Neuve	15,410	3,640	2,295	37.0
Ile-du-Prince-Edouard	15,325	7,360	4,410	40.0
Nouvelle-Ecosse	80,220	39,335	27,215	30.8
Nouveau-Brunswick	235,025	215,725	199,085	7.7
Ontario	737,360	482,040	352,465	26.9
Manitoba	86,510	60,545	39,600	34.6
Saskatchewan	56,200	31,605	15,935	49.6
Alberta	94,665	46,500	22,510	51.2
Colombie-Britannique	96,550	38,035	11,510	69.7
TOTAL	1,417,265	924,790	675,210	Moyenne 27.0

Source: Statistiques-Canada, Recensement de 1971

Dans les circonscriptions

Les candidats doivent prendre position

Après plus de cent ans d'injustice, l'expression claire et immédiate d'une volonté politique gouvernementale est nécessaire pour poursuivre le redressement amorçé par les francophones hors Québec.

Il importe donc, au cours de la présente campagne électorale, que les candidats et les partis politiques soient amenés à se prononcer de façon clairement définie sur la reconnaissance des aspirations légitimes de près d'un million d'électeurs francophones.

Or c'est aux francophones eux-mêmes de forcer les candidats à prendre position par des interventions multipliées et répétées au niveau de chacun des comtés, et ce dans toutes les régions du pays.

Afin de faciliter de telles interventions, la FFHQ et les associations francophones provinciales, en plus de prendre elles-mêmes une part active dans la présente campagne, disposent de matériel publicitaire, d'informations et de personnes ressources pour appuyer les interventions dans les circonscriptions. Tous les francophones intéressés à la clarification des positions de leurs candidats et des partis politiques sont priés de communiquer avec leur association provinciale.

Associations provinciales

Association Canadienne-Française de l'Alberta (Alberta) (403) 429-7611.

Association Canadienne-Française de l'Ontario (Ontario) (613) 237-6050.

Association Culturelle Franco-Canadienne (Saskatchewan) (306) 525-9979.

Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse (Nouvelle-Ecosse) (902) 422-2843).

Fédération des Franco-Colombiens (Colombie-Britannique) (604) 873-3581.

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (Terre-Neuve) (709) 944-6600.

Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (Nouveau-Brunswick) (506) 382-1655.

Société Franco-Manitobaine (Manitoba) (204) 233-4915.

Société Saint-Thomas d'Aquin (Ile-du-Prince-Edouard) (902) 436-5041.

ZOOM ... ELECTIONS '79

Questionnaire aux candidats

Nous reproduisons ci-dessous une lettre et un questionnaire que la F.F.H.Q. a fait parvenir à tous les candidats du pays afin de les obliger à se prononcer clairement sur la façon dont ils entrevoient l'avenir des francophones au sein du Canada. Les réponses à ce questionnaire seront analysées très soigneusement et les conclusions résultant de ce travail seront publiées dans un deuxième numéro de ZOOM SUR LES ELECTIONS 1979 qui sera distribué dans la plupart des journaux francophones hors Québec avant la fin de la campagne électorale. Ce questionnaire constitue également un guide que les électeurs francophones pourront utiliser lors de réunions publiques, dans leurs circonscriptions respectives, pour forcer les candidats à prendre position sur les aspirations des francophones hors Québec.

A ceux et celles qui cherchent politiquement à veiller au bien commun,

Dans peu de temps, vous serez peut-être parmi les élu(es) qui décideront, de façon dramatique, de l'avenir du Canada. A ce titre, il est impérieux que vous vous prononciez sans tarder sur la situation pressante du million de francophones vivant dans les neuf provinces autres que le Québec.

Leurs droits et aspirations étant systématiquement niés, ce million de francophones sont "SANS PAYS". La FFHQ a tiré cette conclusion non équivoque au terme de trois années de démarches incessantes auprès des gouvernements, démarches qui ont suscité des refus catégoriques et qui ont démasqué des politiques ouvertes d'assimilation.

L'option audacieuse des francophones hors Québec face à la réforme constitutionnelle, telle qu'élaborée dans "Pour ne plus être ... sans pays" vous oblige à dire clairement comment vous entrevoyez leur avenir au sein du Canada. Nous vous soumettons un questionnaire qui vous y aidera et dont les réponses seront publiées et analysées, afin que vos constituants sachent si vous vous alliez à leur cause en tant qu'individu et en tant que membre du parti.

Si vos réponses ne nous sont pas parvenues au plus tard d'ici deux semaines, nous concluerons de votre indifférence face à nos aapiaspirations.

La Fédération des francophones hors Québec
mars 1979

ATTENDU QUE...

La situation des francophones hors Québec a été décrite sans ambiguité dans "Les héritiers de Lord Durham" (avril 1977), document qui a dévoilé la dépossession tragique des francophones hors Québec à partir des données statistiques du gouvernement canadien même, et qu'à partir de cette vérité rendue publique, la FFHQ a pris la situation en main et a confronté les gouvernements pour forcer leur engagement.

Dites si oui ou non vous acceptez que:

1. Il est essentiel et urgent que la politique du bilinguisme institutionnel du gouvernement fédéral soit remaniée de façon à ce que soit promue une politique globale de développement des communautés françaises.
oui ☐ non ☐

2. Que, puisqu'elle doit servir à contrecarrer les forces assimilatrices, cette politique globale de développement doit engager non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi, les gouvernements provinciaux.
oui ☐ non ☐

3. Qu'il est essentiel que les francophones vivant à l'extérieur du Québec soient impliqués à part entière, par le biais de la FFHQ, dans la définition de cette politique globale et dans sa mise en oeuvre.
oui ☐ non ☐

ATTENDU QUE...

En dépit des faits incontestables présentés par la FFHQ, en dépit des engagements de principe du gouvernement canadien envers les francophones hors Québec, en dépit des nombreuses rencontres formelles et informelles entre la FFHQ et les autorités administratives et politiques, en dépit...

4. Comment expliquez-vous que, jusqu'à ce jour, le gouvernement du Canada ait refusé d'accéder aux demandes légitimes des francophones hors Québec en n'établissant aucune politique de développement et en ne prévoyant aucun mécanisme formel de participation.

Réponse: ____________________

____

____

____

____

ATTENDU QUE...

La FFHQ a toujours soutenu que seule une refonte globale de la constitution même du Canada pourrait un jour offrir des garanties de survie aux francophones hors Québec. Dans une tentative courageuse de redéfinition de la constitution, le comité politique de la FFHQ a lancé, en février 1979, "Pour ne plus être . . . sans pays" — l'option audacieuse qui pourrait assurer la survie et le développement non seulement des francophones hors Québec, mais aussi, du Canada même. Ce document appelle des positions non équivoques de votre part.

Dites si oui ou non vous acceptez que:

5. Que le principe inaliénable des deux peuples fondateurs soit fondamental à la nouvelle constitution canadienne.
oui ☐ non ☐

6. Que les deux peuples fondateurs soient assurés d'une représentation politique paritaire au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantissent les intérêts des deux peuples.
oui ☐ non ☐

7. Que les quatre grandes régions du Canada soient assurées d'une représentation proportionnelle au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantiront leurs intérêts politiques et économiques.
oui ☐ non ☐

8. Que, pour favoriser le développement des collectivités francophones, la nouvelle constitution canadienne inclut une charte des droits fondamentaux qui, au moyen de droits collectifs audacieux, reconnaîtra aux collectivités francophones un pouvoir d'initiative leur permettant de contrôler leurs propres institutions et services, si elles ont la capacité et le désir de ce faire.
oui ☐ non ☐

9. Que la nouvelle constitution canadienne inclut une charte des droits linguistiques qui, en garantissant des droits individuels et collectifs, permettra aux francophones hors Québec un accès adéquat et réaliste à une éducation et à des services dans leur langue.
oui ☐ non ☐

10. Que les francophones hors Québec puissent contrôler leur propre système d'éducation.
oui ☐ non ☐

11. Qu'une institution fédérale, telle la Commission culturelle bi-nationale proposée par le comité politique de la FFHQ, soit dotée des pouvoirs d'un tribunal de dernière instance pour assurer l'application rigoureuse de la charte des droits fondamentaux et de la charte des droits linguistiques.
oui ☐ non ☐

12. Qu'il est impératif qu'une conférence fédérale-provinciale soit convoquée sans délai pour établir et délimiter les responsabilités des deux paliers gouvernementaux en ce qui a trait à l'implantation des recommandations contenues dans "Pour ne plus être . . . sans pays".
oui ☐ non ☐

13. Etant donné que les francophones vivant à l'extérieur du Québec se sont donnés un porte-parole officiel pour défendre leurs intérêts — la Fédération des francophones hors Québec — dites si vous reconnaissez que la F.F.H.Q. est un interlocuteur valable des francophones hors Québec et qu'à ce titre, elle doit être impliquée à part entière dans toute décision gouvernementale affectant directement les francophones hors Québec sur le plan national.
oui ☐ non ☐

14. Vous engagez-vous à entreprendre des démarches au sein de votre parti, qu'il soit au pouvoir ou à l'opposition, pour que les aspirations des francophones hors Québec, qui se cherchent un pays, soient intégrées concrètement au programme du parti?
oui ☐ non ☐

15. Quels autres engagements personnels êtes-vous prêt à prendre, que vous soyez au pouvoir ou à l'opposition, afin que s'implante l'option audacieuse des francophones hors Québec.

____

____

____

____

____

____

____

____

____

Ce bulletin d'information, réalisé par la F.F.H.Q., a été inséré dans les journaux suivants : *La Voix acadienne* de l'Ile-du-Prince-Edouard; *Le Courrier* de la Nouvelle-Ecosse; *L'Evangéline* du Nouveau-Brunswick; *Le Droit, Bonjour chez nous, Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Franco Tem, Le Carillon, Le Journal de Cornwall, Le Toronto Express et La Tribune* de l'Ontario; *La Liberté* du Manitoba; *L'Eau Vive* de la Saskatchewan; *Le Franco-albertain* de l'Alberta et *Le Soleil de Colombie* de la Colombie-Britannique.

• • •

Nous invitons tous les lecteurs à nous envoyer leurs commentaires ou à nous poser des questions à l'adresse suivante :

Fédération des francophones hors Québec
1, rue Nicholas, pièce 1404
Ottawa (Ontario)
K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

ZOOM ... ELECTIONS '79

pour ne plus être...
sans pays

l'option audacieuse des francophones hors Québec

Rapport du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec — fevrier 1979

Une nouvelle association pour les deux peuples fondateurs

À la suite d'une résolution adoptée en assemblée générale, la Fédération des francophones hors Québec établissait un comité politique chargé de se pencher sur la participation des francophones hors Québec au débat entourant la question nationale.

Par l'impressionnant rapport de ce comité, les francophones hors Québec interviennent dans le débat constitutionnel en déposant un projet de réforme qui correspond à leurs besoins propres. Ce projet réalisable représente un minimum en deçà duquel il ne serait pas possible pour le million de francophones vivant à l'extérieur du Québec d'aspirer à autre chose qu'à une survivance folklorique. Ce projet, parce que fondé sur la double réalité de l'association de deux peuples et parce qu'il propose des **changements en profondeur**, constitue une option valable pour les francophones hors Québec.

1 Une approche globale

Le comité politique s'est interdit de suivre la filière traditionnelle qui se contente de concevoir des garanties sur le plan individuel seulement. Conscient de l'importance d'aller au-delà de l'approche stérile axée exclusivement sur la protection, la défense et la conservation des droits individuels, le comité a cru bon proposer qu'une série de **droits collectifs** soient inclus dans la constitution. Ces droits collectifs donnent lieu à une double obligation constitutionnelle: la reconnaissance de la collectivité en situation d'infériorité et la mise en oeuvre de mesures spéciales devant pallier à cette situation de fait. Ainsi s'ajouterait, pour ainsi dire, au droit d'exister, le droit de s'épanouir et de se développer en collectivité. Cette approche dynamique veut accorder aux communautés minoritaires, un pouvoir d'initiative très large afin qu'elles soient en mesure d'assurer le reflet de leur culture et de leur langue au niveau des institutions locales. Ce genre de disposition donne au projet de révision constitutionnelle du comité politique une envergure apte à s'adapter aux changements de tout ordre au fil des années. Il s'agit d'un projet qui va au-delà de l'individu en l'incluant et qui se préoccupe de tous les aspects de la vie en collectivité. **C'est un projet global aussi audacieux que sérieux.**

2 Le minimum vital

Pour donner une force politique au principe de base de la fédération, à savoir l'union de deux peuples et en fonction de leur droit de participer collectivement à leur développement, le comité propose d'abord **que les droits linguistiques soient élargis** pour que la sécurité culturelle des minorités soit assurée partout au Canada. Cela signifie des protections constitutionnelles très bien définies et des mécanismes administratifs appropriés pour en assurer la mise en oeuvre. Ensuite des changements substantiels sont proposés au niveau de la Chambre haute pour en faire une **Chambre de la fédération.** Cette nouvelle chambre élue deviendrait le lieu privilégié où se retrouveraient sur une base paritaire les deux peuples fondateurs du Canada, c'est là que prendrait forme leur association au niveau des politiques de l'État fédéral. Enfin, un tribunal administratif de dernière instance est prévu pour entendre les litiges relatifs à la mise en oeuvre des droits fondamentaux et linguistiques. Ce tribunal qui pourrait s'appeler **la Commission culturelle bi-nationale** éviterait des crises politiques et constituerait un élément de sécurité indispensable aux communautés minoritaires souvent sans ressources importantes.

3 Le régime politique

La réflexion du comité a porté également sur les éléments suivants:

a. la souveraineté politique du Canada
b. la Cour suprême
c. le partage des pouvoirs
d. la modification de la constitution.

LES DEPUTES ELUS . . . SUR QUEL PIED DANSENT-ILS?

Depuis plus d'un an, la F.F.H.Q. a travaillé à la compilation de dossiers sur les députés élus afin de pouvoir porter un jugement sur les positions adoptées par ces derniers en ce qui a trait à la promotion des droits fondamentaux et des aspirations légitimes des minorités francophones hors Québec.

Dans le cadre de cette démarche, une analyse des interventions faites en Chambre et de certains discours prononcés depuis novembre 1976 a permis à la F.F.H.Q. de dégager les positions de quelques politiciens selon quatre grandes catégories.

Dans la première, on retrouve une liste assez courte de députés ayant mis de l'avant les objectifs de la F.F.H.Q. MM. Pierre DeBané (lib.), Jean-Robert Gauthier (lib.), Serge Joyal (lib.), Roch Lasalle (PC) et René Matte (ind.) sont sûrement les chefs de file de ceux qui reconnaissent comme légitimes, les aspirations des francophones hors Québec. A un niveau secondaire, on retrouve les noms de MM. Ed Broadbent (NPD) et Lorn Nystrom (NPD) de même que celui de Mlle Flora MacDonald (PC).

La deuxième catégorie regroupe les noms de députés qui ont souligné un manque de justice à l'égard des minorités francophones du Canada, mais qui n'ont adhéré à aucune solution concrète pour y remédier. On retrouve les noms de Mmes Monique Bégin (lib.) et Jeanne Sauvé (lib.), ainsi que MM. Rod Blaker (lib.), Jean-Jacques Blais (lib.), Andy Brewin (NPD), Charles Caccia (lib.), Eymard Corbin (lib.), Louis Duclos (lib.), Charles-Arthur Gauthier (CS), Harold Herbert (lib.), Marc Lalonde (lib.), Roméo Leblanc (lib.) et Pierre Trudeau (lib.)

La prochaine catégorie regroupe les noms de députés qui prétendent lutter pour la francophonie au Canada, mais qui se déclarent contre les moyens de la F.F.H.Q. pour y parvenir.

Parmi ceux-ci, il y a MM. Herb Breau (lib.), Denis Ethier (lib.), Irénée Pelletier (lib.) et Jean-Robert Roy (lib.) Dans un article du journal **Le Droit** datant du 10 novembre 1977, une affirmation de M. Roy démontre assez bien quel genre de lutte il entreprend pour acquérir des droits pour les minorités françaises du Nord de l'Ontario: ... les francophones du Nord de l'Ontario jouissent de tous les droits dont ils ont besoin. . . ." Le 2 mars 1978, ce dernier proposait même "de cesser immédiatement de verser l'argent du Secrétariat d'Etat à la F.F.H.Q."

Notre dernière catégorie comprend les noms de députés qui ne voient aucune raison de lutter dans le but d'acquérir des droits pour les minorités francophones du Canada. Plusieurs ne voient aucune différence entre les droits de la minorité francophone et ceux des autres minorités ethniques du Canada. C'est le cas de MM. Lincoln Alexander (PC), Jake Epp (PC), Gus Mitges (PC), Eldon Woolliams (PC) et William Jarvis (PC). Selon ce dernier, "le gouvernement fédéral n'a pas pour principe, habituellement, de créer un comité spécial quand UNE minorité présente un mémoire mais qu'il l'a fait pour la F.F.H.Q."

Pendant ce temps, deux députés "indépendants" nous remémorent les profondes pensées de Lord Durham. Il s'agit bien sûr de MM. Leonard Jones et James Richardson qui, craignant la "francisation du Canada", défendent toujours leur vision d'un Canada unilingue anglais.

Réactions de la presse à la publication de "Pour ne plus être . . . sans pays"

La F.F.H.Q. a publié en février dernier le rapport de son comité politique "Pour ne plus être... sans pays" qui a suscité un nombre impressionnant d'articles et d'éditoriaux dans la presse francophone et anglophone. Etant donné le manque d'espace dans ce bulletin d'information, nous avons sélectionné et résumé des articles de presse parus à la suite de la publication du rapport. Nous nous limiterons donc à faire un relevé des opinions et réactions émises par la presse.

• Les francophones hors Québec et la nouvelle constitution

«Pour ne plus être sans pays»

Ca... republic proposed

Ce n'est que le «début d'un débat»

Pour une VRAIE association

Le rêve canad... des francophones hors Québec

...illes» heureuses

...ns pays» (2)

THE GLOBE AND MAIL, TUESDAY, FEBRUARY 27, 1979

...ophones outside Quebec urge ...d of British tie ...alf-French Senate

Drop Crown, say franc...phones

THE GAZETTE, ...

Francophones propose ...bilingual' Senate

Le courage des francophones hors Québec

Selon l'éditorialiste André-Yves Rompré de LA LIBERTE, le premier mérite du document est de reconnaître la participation des francophones hors Québec aux débats constitutionnels. De plus, M. Rompré qualifie le document d'"outil politique" qui reconnaît avec plus d'acharnement que dans le passé les injustices commises par nos dirigeants.

"Un document qui vient à point"; telle est l'opinion de l'éditorialiste Jean Gagnon du NORD. M. Gagnon voit la publication de "Pour ne plus être ... sans pays" comme une réaction obligatoire de la FFHQ face aux recommandations du rapport Pépin-Robarts, au projet de réforme constitutionnelle, à la venue des élections fédérales, à la tenue prochaine d'un référendum au Québec sur l'avenir de cette province, et que ces recommandations, alliées au désir de survivance de la part des francophones hors Québec, peuvent devenir un "poids politique d'importance" dans le pays.

L'EVANGELINE rapporte que la FANE et la SSTA ont applaudi en particulier la proposition de garantir à toute minorité de langue officielle le droit à l'éducation dans la langue maternelle.

LE COURRIER précise que le document propose "des changements radicaux dans la constitution canadienne qui feraient du gouvernement canadien une république" et qu'il est fondé sur la double réalité de deux peuples et de dix provinces.

L'AVIRON rapporte que la SANB voit la publication du rapport comme "l'occasion rêvée" de clarifier la question d'association des Acadiens aux autres francophones hors Québec.

Dans un autre ordre d'idée, LE DROIT souligne les propos du député fédéral d'Ottawa-Vanier, J. R. Gauthier, qui déplore la résistance des anglophones aux droits linguistiques des francophones. M. Gauthier précise que "ces trois documents (le projet de loi C-60 sur la réforme constitutionnelle, le rapport Pépin-Robarts et celui du comité politique de la FFHQ) indiquaient clairement que le Canada fait face à la crise la plus grave de son histoire" depuis la formation de la Confédération.

Lise Bissonnette du DEVOIR qualifie le rapport d'"hypothèse courageuse". Elle va plus loin en déclarant que "les francophones hors Québec font désormais partie du vocabulaire. Ils sont passés du statut d'ombres ignorées à celui d'abstractions couramment évoquées."

THE GAZETTE de Montréal appuie la FFHQ dans la reconnaissance des deux peuples fondateurs et les besoins de ces deux peuples. De plus, THE GAZETTE trouve "admirable" l'ensemble des suggestions que la FFHQ apporte au sujet des droits des minorités dans le pays.

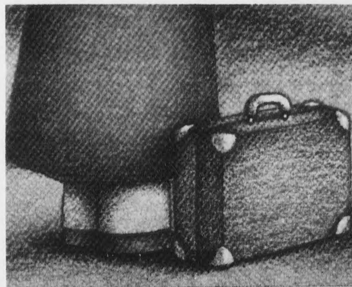
Selon Monique Payeur du SOLEIL, "la FFHQ a posé un geste courageux en basant essentiellement son projet de refonte de la Constitution sur le sens de l'équité du peuple canadien."

Pierre Tremblay du DROIT souhaite que "le législateur retienne cette proposition de renforcer l'esprit de la loi sur l'égalité linguistique au Canada" en créant cette Commission culturelle biannuelle. M. Tremblay juge aussi fort intéressante une autre proposition qui pourrait avoir "une utilité certaine" dans le débat constitutionnel, soit le droit d'initiative des communautés minoritaires.

Claude Turcotte du DEVOIR laisse entendre que "c'est beaucoup plus la rage au coeur qu'un sentiment de douce euphorie qui anime la FFHQ lorsqu'elle lance ce rapport à la face de tous les gouvernements et de l'opinion publique du Canada".

France Pilon du DROIT rapporte que les dirigeants de Direction-Jeunesse ont approuvé dans l'ensemble les propositions de la FFHQ.

Enfin, du côté anglophone, les commentaires du THE CITIZEN D'OTTAWA et le MONTREAL STAR ont surtout porté sur l'abolition de la monarchie en faveur de l'instauration d'une république.



« O Canada, terre de nos aïeux... »
«...protégera nos foyers et nos droits...»

Les véritables représentants

Voici un tableau présentant 23 circonscriptions où les francophones hors Québec constituent au moins 15% de la population.

Les électeurs francophones devront redoubler de vigilance dans le choix de leur député dans ces comtés puisque, en dernière instance, ce sont ces élus qui seront appelés à représenter de façon plus particulière les intérêts des communautés francophones hors Québec.

Circonscription électorale	Députés actuels	Partis
Ile du Prince-Edouard		
Egmont	D. McDonald	PC
Nouvelle-Ecosse		
Cap Breton Highlands-Canso	A. MacEachen	L
South Western Nova	C. Campbell	L
Nouveau-Brunswick		
Gloucester	H. Breau	L
Madawaska-Victoria	E. Corbin	L
Moncton	L. Jones	IND.
Northumberland-Miramichi	M. Dionne	L
Restigouche	M. Harquail	L
Westmoreland-Kent	R. Leblanc	L
Ontario		
Algoma	M. Foster	L
Cochrane	R. Stewart	PC
Glengarry-Prescott-Russell	D. Ethier	L
Nickel-Belt	J. Rodriguez	NPD
Nipissing	J.-J. Blais	L
Ottawa-Carleton	J. Pigott	PC
Ottawa-Centre	J.-R. Gauthier	L
Stormont-Dundas	Ed Lumley	L
Sudbury	J. Jerome	L
Timiskaming	A. Peters	NPD
Timmins	J. Roy	L
Manitoba		
Provencher	J. Epp	PC
St-Boniface	J. Hare	PC

Louis Kirouac nommé directeur du Cjp

C'est sans aucune surprise que l'exécutif du Conseil jeunesse provincial, un mois après l'assemblée annuelle, a décidé de maintenir M. Louis Kirouac dans ses fonctions de directeur de cet organisme voué au développement de la jeunesse franco-manitobaine. Le nouveau directeur assumait la direction à titre intérimaire depuis le mois de janvier, date du départ de M. Jean-Pierre Dubé, l'ancien administrateur.

par Bernard Bocquel

"Je suis un technicien, et non un missionnaire", explique le nouveau responsable de l'administration du Cjp, qui a pour objectif "d'assurer une bonne administration". De fait, Louis Kirouac, certainement par tempérament, n'est pas l'homme des déclarations fracassantes. A 23 ans, cet enfant de La Broquerie est presque l'aîné des employés du Conseil jeunesse provincial, une organisation qu'il connaît de l'intérieur depuis deux ans maintenant.

Pour être précis, Louis Kirouac a fait vraiment connaissance avec le CJp par l'entremise du Conseil des jeunes travailleurs universitaires, dont il occupait la présidence de juin 1977 à avril 1978. Une "branche" aujourd'hui défunte, créée un jour par les responsables du Cjp dans l'espoir d'augmenter sa représentativité. Puis il devient trésorier du nouvel exécutif du Conseil jeunesse élu en avril 1978. Un poste qu'il quitte au mois de septembre suivant, pour prendre la direction du projet-journal du Cjp, que les lecteurs de **La Liberté** connaissent sous la forme d'une page spéciale, intitulée "La relève".

Ainsi, même si le mot paraît trop fort, Louis Kirouac est un homme de l'appareil, et à ce titre, devrait être capable d'assurer une continuité dans les actions entreprises par le Cjp depuis quelques années. Des actions qui, au demeurant, n'ont pas toujours été conduites avec toute la rigueur nécessaire. A l'heure actuelle, le nouveau (et déjà ancien) directeur du Conseil jeunesse élabore un plan d'action, ou disons, plus modestement, une sorte d'emploi du temps pour les prochains mois.

Un emploi du temps qui devrait refléter le rôle du Cjp selon Louis Kirouac, "Un organisme de formation, qui peut permettre aux jeunes d'organiser des projets, comme le relais mis sur pied à l'occasion du Festival du Voyageur".



M. Louis Kirouac, nouveau directeur du Conseil jeunesse provincial. Surtout un administrateur.

Saint-Pierre-Jolys:
Le comité ouvre un fonds

par André-Yves Rompré

Les débats entourant "l'affaire" de l'église de Saint-Pierre-Jolys continuent de plus belle, si l'on s'en tient aux motivations qui persistent chez les membres du comité "Faut restaurer le coq gaulois". Dans une série de communiqués que ce comité a fait parvenir à La Liberté, il en est ressorti qu'un "fonds de restauration" de la vieille église a été mis sur pied, et qu'à cet effet, deux comptes avaient été ouverts dans deux établissements bancaires du village.

De fait, à la caisse populaire de l'endroit, on nous a confirmé que M. Raymond Bérard, l'un des membres du Comité, avait effectivement ouvert le compte portant le numéro 977-6 au nom du "fonds de restauration de l'église", le 6 avril dernier. Ce fonds serait destiné à protéger ce que le comité "Faut restaurer le coq gaulois" persiste à vouloir faire appeler un "monument historique", c'est-à-dire l'église.

Par ailleurs, le comité des cinq membres, "Faut restaurer le coq gaulois", indique en substance dans ses communiqués qu'il se bute aux autorités paroissiales de Saint-Pierre-Jolys, et en particulier au curé Lionel Bouvier qui "refuse", disent-ils, de reconnaître la légitimité du comité.

Ce comité, mis sur pied voilà quelques semaines, est formé de MM. Jos. Robidoux et Raymond Bérard, de même que des Mlles Louise Dandenault, Rose-Marie Péloquin et Gisèle Tessier, toujours selon les communiqués.

Les petites nouvelles

Subvention de $20,000 à Sainte-Rose

Le ministre du Tourisme et des Affaires culturelles, Mme Norma Price, a annoncé l'octroi d'une subvention de $20,000. au club "Le Coq" pour rénover une vieille école primaire et en faire un Centre culturel au service de la communauté francophone.

Le Centre culturel situé à Sainte-Rose-du-Lac abritera un musée, une bibliothèque, un bureau d'information touristique et fournira également un programme d'apprentissage du français.

Le coût total du programme est estimé à environ $150,000. dont la moitié sera recueillie par donations et l'autre moitié par une collaboration de deux paliers de gouvernement.

La famille Roque vous invite

Pour leur 50e anniversaire de mariage, M. et Mme Félix A. Roque, donnent une réception au Centre culturel de Sainte-Anne, le dimanche 15 avril entre 16 h et 21 h. La famille invite les amis, les voisins et les parents à venir à cette soirée. M. et Mme Roque sont les parents de quatre filles et de quatre garçons, et les grands-parents de 16 petits-enfants.

Les petites nouvelles

Pas de courrier à Pâques

Les services habituels offerts par les Postes ne seront pas disponibles le Vendredi Saint (13 avril) et le lundi de Pâques (16 avril). Il reste que les livraisons spéciales seront assurées pour ces deux jours fériés. Bien entendu, le dimanche de Pâques, aucun service postal n'est prévu.

Par ailleurs, avec l'augmentation des tarifs postaux, les Postes ont émis cette semaine deux nouveaux timbres pour l'usage courant, de la série consacrée à la faune menacée d'extinction. Le timbre d'une valeur de 0.17¢, qui sert à l'affranchissement du courrier de première classe, représente la tortue mollé à épines qui vit dans les environs des lacs du centre-sud de l'Ontario. Tandis que le timbre à 0.35¢, destiné à l'affranchissement des lettres expédiées à tous les pays à l'exception des Etats-Unis, représente la baleine franche, qui vit dans les parties orientale et occidentale de l'Arctique.

À Sainte-Anne-des-Chênes

Le Centre coopératif de Sainte-Anne-des-Chênes vient de recevoir du gouvernement provincial une subvention de $14,584. Le ministre du Tourisme et des Affaires culturelles, Mme Norma Price, a déclaré qu'une telle somme devrait permettre au Centre culturel d'atteindre son autonomie financière à long terme, et de participer à l'organisation d'une fédération culturelle de la Seine.

Des améliorations techniques ont été apportées à l'édifice, pour permettre une augmentation des activités culturelles. Toujours selon Mme Price, "Des changements ont été effectués pour que le Centre culturel puisse se consacrer d'une manière plus efficace à la programmation culturelle, pour rencontrer au mieux les besoins de la population francophone".

1ère réunion du nouvel exécutif de la Société franco-manitobaine



De gauche à droite: Monsieur André Fréchette, président sortant de charge, Sr Marcelle Lemaire, conseillère, Monsieur Louis Fiola, conseiller, Monsieur Guy Smith conseiller jeunesse, Monsieur Raymond Arcand, conseiller, Monsieur Donald Foidart, premier vice-président, Monsieur Roger Robidoux, conseiller, Monsieur Robert Rey, deuxième vice-président, Monsieur Jean-Paul Gobeil, secrétaire-trésorier, et Madame Marie Jubinville, directrice de la Société franco-manitobaine.



Monsieur René Piché, président.

Les présentations "CM 2" au théâtre

Une façon de former une relève

Dans le contexte annuel de fin de saison du Cercle Molière, le mot de la fin, ou presque, sera bientôt donné tant à des comédiens amateurs sans expérience qu'à des metteurs en scène qui en seront à leurs premières armes. La manifestation théâtrale de cette année porte le nom bizarre de "CM 2" et sera jouée en la salle Pauline-Boutal du 16 au 19 avril prochain.

par André-Yves Rompré

Comme il semble prioritaire au Cercle Molière de former une relève en théâtre amateur au Manitoba français, l'événement "CM 2" viendra donner l'occasion à une quinzaine de jeunes épris de théâtre de se mesurer sur une scène particulièrement chère au Cercle Molière, la salle Pauline-Boutal.

Roland Mahé, le directeur artistique de la troupe du Cercle Molière qui supervise l'opération "CM 2" a tenu à préciser cette particularité puisque habituellement, les amateurs sans expérience se produisaient en la salle poussiéreuse et mal éclairée, mais plus intime, du Théâtre de la Chapelle, de la rue Saint-Joseph. Cette année donc, les soirées "CM 2" offriront trois courtes pièces d'une durée d'une quinzaine de minutes chacune et une plus longue, d'une durée de quelque trois quarts d'heures.

A l'affiche, "Chez Moi" une création collective animée par Jean-Pierre Campagne, puis "Une jeune fille à marier" d'Eugène Ionesco mise en scène par Maher Chebib, de même que "Histoire d'amour", un spectacle de marionnettes géantes mis en scène par Jeanine Tougas dont la régie sera assurée par Louise Rochon, en enfin, "Solange", une pièce en un acte d'une durée plus longue qui mettra en vedette Louise Nolan.

Pour le directeur artistique du Cercle Molière, le but de faire valoir annuellement les possibilités d'amateurs sans expérience est de "donner l'occasion aux jeunes de pouvoir créer et monter des pièces". L'objectif peut sembler un peu commun à bien des groupes, mais semble-t-il qu'en théâtre, il soit plus "difficile d'intéresser les jeunes à se lancer dans le feu de l'action parce qu'à 17 ou 18 ans, ils sont souvent réticents à chercher à se produire devant leurs pairs, de peur souvent de ne pas les intéresser".

Bref, c'est le problème fondamental d'assurer une relève en théâtre qui constitue le leitmotiv de l'apparition annuelle de courts spectacles qui permettront peut-être à ces jeunes d'accéder éventuellement à un autre niveau, celui de la grande production théâtrale.

"Le théâtre est une discipline artistique qui demande beaucoup de la part de ceux qui s'y consacrent parce que ça prend énormément de leur temps, et que le travail est toujours à commencer à zéro. Faire du théâtre, c'est d'abord travailler sous pression, avec des émotions et des sentiments qui doivent faire aboutir à une compréhension de soi d'abord, et à une unité de compréhension de toute une équipe ensuite, c'est pourquoi cela devient si exigeant et effraie bien des jeunes", explique Roland Mahé.

La présentation des soirées théâtrales "CM 2" offriront à des jeunes cette opportunité unique de faire l'apprentissage technique du théâtre et qui sait, de développer une couche de comédiens qui débutent dans un métier qui -depuis des siècles- attire les foules.

un métier qui -depuis des siècles- attire les foules.

Au nombre des jeunes Franco-Manitobains qui attireront la clientèle du Cercle Molière du 16 au 19 avril, on trouve les noms de Marc Dureault, Guy Laroche, Pierre Lemoine, Raymonde Philippot, Georges Couture, Alain gautron, Gilles Bédard, Lucie Grégoire, Louise Nolan, et François Coquereau. Chez les techniciens, les équipes seront formées de Gilbert Soulodre, Michel Lavoie, Paul McCarthy, Maurice Smith, Pierre Boyard et Martin Gosselin.



M. Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière.

EN DIRECT!

RIEL

Dimanche 15 avril à 20 h 30

Mardi 17 avril à 20 h 30



LA BATAILLE DE BATOCHE

Elle constitue l'une des scènes les plus spectaculaires de cette production. Les témoignages des survivants ont rendu possible l'illustration des principaux combats.

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 14 au 20 avril

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

AUDAUTO MACHADO

EXPOSITION DE PEINTURES

DU 5 avril au 5 mai 1979

Chers Amis,

Le Comité de parents des guides et des scouts des Saints-Martyrs-Canadiens, en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain présente un défilé de mode, "Jardin de Couleurs" dont les profits iront aux guides et aux scouts des Saint-Martyrs.

Nous vous invitons à venir nous encourager et en même temps à fraterniser avec nous. Il y aura deux défilés le 22 avril 1979, un à 14 h et l'autre à 19 h 30. Un café sera servi après chaque défilé dans la salle d'exposition du Centre culturel.

Le défilé comprendra des modes pour hommes, femmes, adolescents et enfants.

Nous vous remercions d'avance pour votre encouragement et votre amitié et espérons vous rencontrer le 22 avril.

Sincèrement,

Le Comité de parents des scouts et des guides des Saints-Martyrs et le Centre culturel franco-manitobain

Pour avoir des billets composez:

Jacqueline Lavack 256-2886
Florence Bourgouin 256-5328
Patricia Bazinet 233-1310 (bur.) - 257-2771 (rés.)
guichet du Ccfm - 233-8972

BIENVENUE AUX ANCIENS DE LETELLIER

le 22 avril 1979

CÉLÉBRATIONS DU CENTENAIRE

MESSE - 16 h 00
SOUPER - 17 h 30

LETELLIER

On peut se procurer des billets de banquet au prix de $6.00 avant le 18 avril.

La paroisse de Letellier

Composez: 737-2213

Le Comité culturel de Saint-Léon présentera

"Le Contoir"

pièce inédite d'Alfred Fortier

au Centre récréatif de Saint-Léon

LE DIMANCHE, 22 AVRIL 1979

à 20 h

Cette pièce, en quatre actes, reflète le passé, la petite histoire de Saint-Léon, par trois épisodes qui se déroulent dans les magasins des diverses époques du village de Saint-Léon, et un diaporama résumant l'histoire de notre paroisse.

Acte 1 - La Confrontation
Acte 2 - Les Pensionnaires
Acte 3 - Chez Roger
Acte 4 - La Prairie Ronde

Adultes - $2.00 *Bienvenue à tous* Etudiants - $1.00

LE BASEBALL À LA TÉLÉVISION

Calendrier du baseball 79

Vendredi 13 avril	14 h 30	Kansas City à Toronto
Samedi 14 avril	12 H 00	Chicago à Montréal
Jeudi 19 avril	15 H 00	Montréal à Toronto
Samedi 5 mai	13 H 30	Toronto à Milwaukee
Mercredi 16 mai	19 H 30	Montréal à St-Louis
Samedi 19 mai	12 H 30	Baltimore à Toronto
Mercredi 23 mai	18 H 30	Pittsburgh à Montréal
Mercredi 30 mai	18 H 30	Philadelphie à Montréal
Mercredi 6 juin	18 H 30	Montréal à Atlanta
Samedi 9 juin	18 H 00	Montréal à Cincinnati
Mercredi 13 juin	18 H 30	Atlanta à Montréal
Samedi 16 juin	18 H 30	Houston à Montréal
Mercredi 20 juin	18 H 30	Cincinnati à Montréal
Samedi 23 juin	18 H 30	Philadelphie à Montréal
Mercredi 27 juin	19 H 30	Montréal à St-Louis
Mercredi 4 juillet	19 H 00	Toronto à Détroit
Mercredi 11 juillet	18 H 30	San Francisco à Montréal
Mardi 17 juillet	19 H 00	Match des étoiles (Seattle)
Mercredi 25 juillet	18 H 30	Texas à Toronto
Mercredi 1er août	18 H 30	Chicago à Montréal
Mercredi 8 août	18 H 30	Montréal à Philadelphie
Mercredi 15 août	19 H 30	Montréal à Houston
Mercredi 22 août	19 H 00	Montréal à Cincinnati
Mercredi 29 août	18 H 30	Houston à Montréal
Mercredi 5 septembre	18 H 30	Toronto à Baltimore
Mercredi 12 septembre	18 H 30	Chicago à Montréal
Mercredi 19 septembre	19 H 00	Montréal à New York
Mercredi 26 septembre	18 H 30	Montréal à Pittsburgh
En cas de pluie		
Samedi 7 juillet	18 H 30	Los Angeles à Montréal
Samedi 1er septembre	18 H 30	Cincinnati à Montréal



Jean-Pierre Roy et Guy Ferron



Jean Pagé



Jeudi: A 19 H 00: FINALE MANITOBAINE DE GENIES EN HERBE

Entre les équipes du Collège de St-Boniface et de Notre-Dame-de-Lourdes





VENDREDI SAINT
le vendredi 13 avril à 18 h 15

Vendredi, une émission spéciale sera diffusée à compter de 18 h 15 jusqu'à minuit sur nos ondes.

Des auditeurs et commentateurs pourront échanger leurs réflexions sur le thème **"LA VIE MALGRÉ TOUT"**. Vous entendrez aussi Mgr Bertrand Blanchet, évêque de Gaspé, et Soeur Claire Dumouchel, dialoguer avec les auditeurs sur diverses composantes.



CKSB 1050

PULSATION

Pour tous ceux qui aiment la MUSIQUE MODERNE



ROCK
BLUES
DISCO



FOLK
JAZZ
FUNKIE

Soyez donc des nôtres
du lundi au vendredi de 18 h 15 à 20 h 30

Christian Leroy: animateur
François Pilon: réalisateur

A 22 H 00 AUX BEAUX DIMANCHES: L'AFFAIRE BRONSWIK

Un complot publicitaire

Aux **Beaux Dimanches**, le 15 avril à 22 heures, Radio-Canada proposera **l'Affaire Bronswik**, un film de l'ONF réalisé par André Leduc et Robert Awad qui a été présenté dans le cadre de la Semaine du cinéma québécois et sélectionné pour représenter le Canada (section courts métrages) au Festival international de Cannes 1978.

Ce film nous révèle les rouages d'un monumental complot contre l'humanité. A travers le rire qu'il soulève et l'humour parfois involontaire des personnages ou la cocasserie des situations, le film vise néanmoins à faire comprendre certains aspects négatifs et dévalorisants de la télévision qui peut devenir un dangereux moyen de contrainte psychique.

En effet, en 1964, un étrange phénomène défraya la manchette des journaux à travers le monde. L'Iconaki, une puissante multinationale, fut alors soupçonnée d'avoir mis au point et distribué la «Bronswik», un appareil de télévision apparemment inoffensif mais dont la fonction était de pousser les téléspectateurs à acheter, en quantités démesurées, certains produits de consommation.

Qu'on en juge. Georgina Gaumont achète, en 1964, 18 boites de détersif *Zuk* et Yvon Poitras se procure 28 rasoirs *Gardex* sous une impulsion inexplicable. On vit également Jeannie Barker se procurer six douzaines de boîtes de nourriture pour chien alors qu'elle n'en a pas et Antonius Zikkar, qui ne possède pas de voiture, acheter 28 pneus à la fois. La liste des victimes est longue. Toutes ont un comportement étrange, parfois violent, afin de satisfaire un incontrôlable besoin de surconsommation. Toutes, on le découvrit par la suite, étaient détentrices d'un appareil de télévision de marque «Bronswik».

Cette affaire, bien sûr, sema la consternation au sein de la population. Celle-ci devait constater plus tard qu'un minuscule engin baptisé *aliénode*, — subtilement caché à l'intérieur des appareils «Bronswik» — émettait certaines micro-ondes qui agissaient sur les esprits au niveau du seuil de la consommation. En somme, une variété de publicité subliminale!

Le film se veut une dénonciation d'un certain «ordre» social capable d'engendrer les pires «désordres» humains.



aux beaux dimanches
A 19 H 30: FAUT VOIR.
Avec Michel Sardou

chanteur Frondeur et Satirique



Michel Sardou

A 17 H 00 DIMANCHE A SECOND REGARD

La Semaine Sainte en Grèce

A l'émission **Second regard** du dimanche 15 avril à 17 heures, après les informations religieuses nationales et internationales avec Myra Cree, on proposera le deuxième reportage d'une série de trois sur la religion orthodoxe telle que pratiquée dans la Grèce d'aujourd'hui.

Lors d'un premier volet, on nous a fait assister à une rencontre avec le président de la Grèce, Monsieur Constantin Tsastos, qui nous a expliqué comment et pourquoi la religion orthodoxe grecque lui semble si essentielle à son pays.

Cette fois, les caméramans de Radio-Canada sont allés à Athènes et dans l'île de Patmos afin d'y filmer sur le vif les grandes cérémonies religieuses de la Semaine sainte. Nous verrons ainsi, le Jeudi saint, l'extraordinaire affluence de pelerins à Patmos — où saint Jean a écrit son *Apocalypse* — et la ferveur pleine de simplicité du peuple dans ce lieu de prière très recherché.



RIEL

Dimanche à 20 h 30

et

Mardi à 20 h 30

UN ÉVÈNEMENT MARQUANT DANS L'HISTOIRE CANADIENNE

Dans ce récit où les idéologies et les armées s'affrontent, on assiste à un conflit qui engage quelques unes des personnalités les plus fortes et les plus obstinées du passé turbulent du Canada.



le célèbre comédien Christopher Plummer interprètera:

Sir John A. Macdonald



Raymond Cloutier

un jeune comédien fascinant qui interprète:

Louis Riel



Roger Blay

incarnera le très légendaire chef de l'armée des Métis:

Gabriel Dumont

Cette production de 3 heures, qui a demandé deux années de travail, a été réalisée par une équipe de professionnels les plus expérimentés et les plus habiles.

L'auteur, Roy Moore, a mis plus d'une année à effectuer la recherche et à rédiger le scénario de ce film. Pour sa part, le producteur John Trent a pris plus de six mois pour repérer des endroits propices au tournage et pour s'assurer de l'authenticité dramatique de plus de 50 sites différents où l'histoire allait se dérouler: des champs de bataille de l'Ouest, en passant par les bureaux du gouvernement d'Ottawa et les églises de Montréal.

A NE PAS MANQUER...

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

14 avril

8:30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec.
9:00 LE PETIT CASTOR
[illegible]
9:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
10:00 ORZOWI OU L'ENFANT DE LA FORET
L'histoire d'un enfant blanc, âgé de 13 ans, trouvé dans la forêt vierge par les Swazis.
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
Nage synchronisée. Université McGill. Anim.: Serge Arsenault.
11:30 TELEJEANS
Anim.: Jacques Lemieux.
12:00 BASEBALL 79
Au Stade Olympique de Montréal, les Cubs de Chicago rencontrent les Expos. commentateur: Guy Ferron Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau
15:00 DEFI
''Man: une journée dans la vie de Gordon Sinclair'' (7e de 13)
15:30 FRANCOPHONISSIME
16:00 CINEMA D'ICI
''Fondation de l'ONF''. Les premiers artisans de l'ONF en évoquent la fondation et évaluent le rôle joué par l'organisme durant la seconde guerre mondiale
17:00 BAGATELLE
18:00 HEBDO-SAMEDI
Anim.: Achille Michaud
19:00 LA FEMME BIONIQUE
''Le prisonnier de Las Végas''
20:00 JAMAIS 2 SANS TOI
''La Harpe''. Une harpe dans la maison des Duval est la cause du conflit entre Christian et sa mère
20:30 LES GRANDS FILMS
Conrack. Drame réalisé par Martin Ritt, avec John Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. Un instituteur débordant d'enthousiasme arrive dans une île au large de la Caroline du Sud. Après avoir remarqué que ses élèves de race noire sont d'une ignorance effarante, il décide, par des méthodes innovatrices, de rehausser leur niveau, ce qui va lui attirer les foudres de ses supérieurs (USA 74)
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:10 CINEMA
Les Magiciens. Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Franco Nero Jean Rochefort et Stefania Sandrolli. En se rendant en Tunisie, un riche Suisse désoeuvré fait la connaissance **d'un illusionniste qui affirme** avoir eu la prémonition d'un meurtre. Le Suisse s'amuse à provoquer les circonstances devant conduire à ce crime en puissance (Fr.-it.-al. [illegible]
24 50 CINE-NUIT
Le Desert de feu. Aventures réalisées par Renzo Meruzi, avec Edwige Renech, George Wang et Peter Martell. Quatre hommes sont tués par un voleur qui s'empare de la paye des ouvriers lors du passage de la jeep dans le désert tunisien Une jeune fille, de mère arabe et de père français s'amourache du voleur [illegible]

DIMANCHE

15 avril

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WICKIE
9:30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par Mgr Robert Lebel, de la cathédrale de Valleyfielc
11:00 UN TROISIEME TESTAMENT
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Reportage sur l'industrie de recherches marines
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Championnat du Canada de badminton: en direct de l'Université Laval. Anim.: Jean Pagé.
Championnat du monde de patinage de vitesse intérieur. Anim.: Gérard Potvin
16:00 MUSIQUE MINIATURE
Inv.: Quatuor à cordes Amici.
16:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
L'Audio-visuel. (3e de 4): ''L'Enseignement''
17:00 SECOND REGARD
''La Semaine sainte en Grèce''. Reportage sur la religion orthodoxe telle que pratiquée dans la Grèce d'aujourd'hui. Cérémonies religieuses à Athènes et dans l'île de Patmos.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Anim.: Jean Ducharme
19:00 CHEZ DENISE
''Thérèse est vierge et non Scorpion''.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Michel Sardou
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Riel [1re de 2]. Oeuvre de Roy Moore. Réal.: John Bloomfield. Producteur: John Trent. Producteur-coordonnateur: Stanley Colbert. Avec, entre autres: Raymond Cloutier, Roger Blay, Daniel Gadouas, Fern Henry, Claude Jutra, Barry Morse, John Neville, Christopher Plummer, Gary Reineke, Jean-Louis Roux, Marcel Sabourin, Gladys Taylor et Chris Wiggins. [**suite, mardi 17 à 20 h 30**].
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
L'Affaire Bronswik. En 1964, une multinationale fut soupçonnée d'avoir mis au point et distribué la ''Bronswik'', un appareil de télévision qui manipulait les cerveaux. Narration: Michel Mongeau. Voix: Jacques Beaulieu et Claire Bourbonnais. Anim.: André Leduc, Robert Awad et Jean-Michel Labrosse Scénario et réal.: Robert Awad et André Leduc. Production: René Jodoin. ONF.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE-MAGAZINE
''Le Cinéma soviétique 60 ans après la Révolution''. Réalisé par Christian Defaye et Christian Zeender
23:55 D'HIER A DEMAIN
''L'Irlande, terre de liberté''. Documentaire réalisé par Lazare Iglesis. Coup d'oeil général sur l'Irlande, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Le tempérament irlandais, sa nature, son sentiment traditionnel de liberté, le théâtre irlandais (Fr. 75)

LUNDI

16 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. ''Plein air''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine de nos mères: galantine de porc en gelée.
11:30 HAROLD LLOYD
La route qui mène de l'hôtel à l'autel est parsemée d'embûches pour Harold.
12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
''Hercule et la marée noire''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Votre enfant est-il un visuel ou un auditif?''
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
''Les Maîtresses d'écoles''. Souvenirs de la petite école et des enseignantes.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 L'HEURE DE POINTE
Animée par Winston McQuade.
18:00 CE SOIR - National
18:30 CE SOIR - Regional
20:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidox et Jacques Primeau.
19:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. ''Déformation spatiale''. Pendant que John et Tony sont en mission sur l'Aigle 1, la base Alpha s'engage dans un corridor spatial et, en 5 minutes, parcourt 5 années-lumière. Cet incident perturbe le métabolisme de Maya qui, malgré elle, se transforme en une série de monstres dangereux que ses compagnons n'osent abattre.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORT
23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission d'hier à 16 h 30
23:50 JASON KING
''Qui veut acheter un feuilleton?''. Jason expose à un producteur de télévision le sujet d'une émission ayant Mark Caine comme personnage principal. Chacun des interlocuteurs voit l'action à sa façon.

MARDI

17 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''Le Hibou'' (4e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''L'Art floral''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
La galette des Rois.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
''Les Yanomamas'' (1re de 2).
12:00 LASSIE
''Une chance de survie''.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Danses espagnoles''. La danse manifeste la personnalité d'un peuple, l'esprit de famille.
14:30 CINEMA
Le Mariage ou Mazel Tov. Comédie réalisée et interprétée par Claude Berri, avec Elizabeth Wiener, Betsy Blair et Prudence Harrington. Un modeste démarcheur parisien doit épouser la fille d'un diamantaire d'Anvers, qui attend un enfant de lui. Le futur beau-père est prêt à offrir une situation à son gendre. Mais le fiancé fait une fugue (Fr. 68).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 GRAND-PAPA
C'est le Mercredi saint et Charles-Henri attend impatiemment la réponse de Soeur Angèle. Réal.: Maude Martin.
20:30 RIEL
Oeuvre de Roy Moore. Réal.: John Bloomfield. Producteur: John Trent.
22:00 L'ENFANCE A VIVRE
La Violence et l'enfant. En 1969, l'Assemblée générale des Nations Unies décrétait la Déclaration des droits de l'enfant, afin de le protéger contre l'exploitation. Ces promesses ont-elle été tenues? La misère des enfants du Tiers monde; les mauvais traitements infligés aux petits Occidentaux. Adaptation française: Huguette Pilon. Réal.-coord.: Jean-Guy Benjamin. Prod.: Réseau anglais de R.-C.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 RENCONTRES
Inv.: le Père Jean, supérieur de la Trappe d'Aiguebelle (France). 1500e anniversaire de la naissance de saint Benoît, fondateur des Bénédictins dont les Cisterciens réformés (Trappistes) sont un des rameaux (dern. de 2). Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Françoise Gaudet-Smet se raconte (2e de 4).
24:20 CINEMA
Poupées de cendres. (The Psychopath). Drame réalisé par Freddie Francis, avec Patrick Mymark et John Standing.

MERCREDI

18 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
''Les Disciples d'Emmaüs.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité'', avec Nicole Hébert-Marchand.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: variantes d'un jambon, avec Denise Allaire.
11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Mangeaille. De tout temps, la ''mangeaille'' a occupé une partie prépondérante du budget de la famille canadienne-française.
12:00 MISHA LA BOULE
''Misha au zoo'' (dernière).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Inv.: Joyce McDougall, psychanalyste et auteur du livre ''Plaidoyer pour une certaine anormalité''. Elle nous parle de narcissisme.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe du Centre Sud de Montréal.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Reporters: **René Lecavalier**, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 SOUS LE SIGNE DU LION
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
22:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières.
24:20 CINEMA
Le Dernier Round (Battling Buttler). Comédie réalisée et interprétée par Buster Keaton, avec Sally O'Neil et S. Edwards. Les parents d'un jeune aristocrate l'envoient en pleine nature espérant que des sports comme la chasse et la pêche sauront lui donner un peu de courage. Il rencontre une paysanne qu'il compte épouser. Il se fait passer pour un boxeur célèbre (USA 26).

JEUDI

19 avril

9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''Le Hibou (dernière).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat''. Email sur cuivre.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Décoration: peindre un plancher.
11:30 ACTION SANTE
''Les Enfants''. Francine Lavergne-Thibodeau donne des cours de conditionnement physique à des enfants de trois ans et plus.
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 EMISSION SCOLAIRE
La soupe aux poulets. Un drame policier. Fiché par la police, un trafiquant de stupéfiants est découvert mort dans le port de Marseille. S'agit-il d'un suicide, d'un meurtre ou d'un règlement de comptes?
15:00 COUPE PEARSON
Match mettant aux prises les Expos de Montréal et les Blue Jays, au C.N.E. Stadium de Toronto.
17:50 FEMME D'AUJOURD'HUI
Thème: la consommation abusive des médicaments. (1re de 2). ''Les femmes sont-elles victimes de la médecine?''. Statistiques.
18:45 CE SOIR: National et Régional
19:00 GENIES EN HERBE
En finale: St. Boniface affronte Notre-Dame-de Lourdes.
19:30 DU TAC AU TAC
''Des vrais amis''. Mireille fait une proposition.
20:00 VEDETTES EN DIRECT
20:30 LES GRANDS FILMS
Queimada. Drame réalisé par Gillo Pontecorvo, avec Marlon Grando, Evaristo Marques et Renato Salvatori. Dans une colonie portugaise, un agent britannique fomente une révolution et suscite un chef en la personne d'un Noir, pour ensuite le convaincre de laisser le pouvoir aux mains d'un mulâtre (It. 70).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TELE-SELECTION
Banacek: Souffler n'est pas jouer (A Million the Hard Way). Drame réalisé par Bernard L. Kowalski, avec George Peppard, Margot Kidder, et Don Porter. Dans un club de Las Vegas, les touristes aiment se faire photographier auprès d'une capsule transparente contenant un million en billets. Ce trésor disparaît comme par enchangement au moment où, près de là, une machine à sous fait gagner le gros lot à un joueur chanceux (USA).
24:45 CINEMA
La Nuit ensorcelée (Fear no Evil). Drame réalisé par Paul Wendkos, avec Louis Jourdan, Lynda Day et Caroll O'Connor. A quelques semaines de son mariage, un homme achète un miroir antique. Il meurt dans un accident et sa fiancée est inconsolable. Le miroir maudit permettra à la jeune femme de revoir son fiancé. Un médecin tente de la guérir de ses hallucinations (USA 69)

VENDREDI

20 avril

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Centour à la saucisse''.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
''Le Premier Perce-neige''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Cardiologie'', avec le Dr Richard Turcot, néphrologue.
11:00 TERRE ET MOISSONS
''La Révolution verte''. De nouvelles découvertes dans les pays en voie de développement.
11:30 LES PIERRAFEU
''Avant, après''.
12:00 PRINCE NOIR
''La Dernière Rencontre''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Nicole Desruisseaux raconte comment elle a construit sa maison. Rech. et anim.: Michelle Pérusse. Lise Bonenfant, parle de son film ''Clara''. Rech.: Myriam Magnan. Anim.: Micheline Archambault. ''Les Chaînes de lettres''. Inv.: Paul Vézina, vice-président du Barreau. Anim.: Micheline Archambault. Réal.: Jacques de Varennes, CBVT-Québec.
14:30 LES ATELIERS
Inv.: Mme Thérèse Lamarche M. Ernest Vallée. M. et Mme Ben Berner nous parlent de jardinage.
15:30 FRANFRELUCHE
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 IL ETAIT UNE FOIS...L'HOMME
''Le Grand Siècle de Louis XIV''.
19:30 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
22:00 SALVATORE ET LES MOHICANS
23:00 TELEJOURNAL
23:30 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
24:00 CINEMA
Ennemis comme avant (The Sunshine Boys). Comédie réalisée par Herbert Ross, avec Walter Matthau, George Burns, Richard Benjamin et Lee Meredith. Pendant quarante ans, deux hommes ont formé un tendem comique au music-hall. L'un a pris sa retraite depuis quelques années, mais l'autre persiste et trouve encore des emplois occasionnels. La télévision leur offre l'occasion de reformer leur duo (75).

1:55 CINE-NUIT
Il habita parmi nous. Documentaire réalisé par Jacques Lefef. La vie du Christ sur des images de la Palestine (Fr. 58).

Les "Blés au vent": une note agréable

La chorale "Les Blés au vent" donnait une représentation dimanche soir dernier au Centre culturel franco-manitobain au terme d'une tournée provinciale entreprise en novembre.

Composée d'amateurs, cette chorale existe depuis 1974 et a pu enregistrer son premier microsillon cette année. Le directeur des "Blés au vent", Monsieur Guy Boullanne, avait choisi un répertoire assez varié. On pouvait, entre autres, reconnaître des chansons de l'Acadienne Edith Butler, un peu de folklore québécois et quelques "negro-spiritual". Peu de jeunes se comptaient parmi l'assistance malgré les efforts du directeur de chorale qui a fait preuve d'originalité et d'humour. M. Boullanne s'est en effet servi d'éléments extérieurs pour ajouter une note joyeuse à la présentation chantée: ainsi le violonniste Marcel Meilleur nous a servi une petite gigue sur laquelle deux choristes sont sortis des rangs pour exécuter un numéro de danse à claquettes; un "maître de soirée" a aussi présenté son petit numéro. Le sourire constant des chanteurs et la fantaisie ont ajouté une note agréable à la soirée.



Le peintre Adauto Machado au Ccfm

Les habitués du Centre culturel franco-manitobain ont jusqu'au 5 mai pour aller admirer les oeuvres du peintre brésilien Adauto Machado qui expose des peintures réalisées depuis son arrivée au Manitoba voilà huit mois. Les huiles sont originales et qui plus est, les prix en sont très abordables.

La Maison du Disque Ltée achète Musicana

Les amateurs de disques francophones ne pourront plus compter sur Musicana, boulevard Provencher, à Saint-Boniface. En effet son propriétaire, M. Raymond Bernier a vendu son commerce, le 10 avril, à M. Raymond Hébert, propriétaire de la Maison du Disque Ltée, qui a été récemment fondée.

M. Bernier, qui a 79 ans, a notamment déclaré: "J'ai oeuvré depuis 12 ans à la diffusion du disque français au Manitoba, à titre de service communautaire. Et maintenant que la relève est assurée, je pourrai désormais m'adonner à d'autres occupations". Quant à M. Hébert, il a salué le travail accompli par M. Bernier qu'il a qualifié "d'un des pionniers de la cause française au Manitoba".



M. Raymond Hébert

Heure de tombée vendredi 15 h

Jeunes manitobains à Katimavik

par Roger Lagassé

"Katimavik" est un mot Inuit signifiant "lieu de rencontre". C'est aussi le nom du nouveau programme national de service volontaire pour les jeunes âgés de 17 à 22 ans. Depuis le début août 1978, Robert Roy, Lynne Gamache, et Gilles Petit, de Saint-Boniface, Laurier, et Ile-des-Chênes respectivement, participent à ce programme. Ils ont voyagé à travers le Canada, travaillant à divers emplois au service de communautés allant de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest, à Chéticamp en Nouvelle Ecosse, en passant par Donnacona, au Québec.

Robert, Lynne, et Gilles, au moyen d'un reportage par correspondance, nous livrent leurs impressions du programme...

RL: Pour quelle raison avez-vous voulu participer au programme Katimavik?

RR: Je ne savais pas quoi faire après mon école secondaire et ce programme semblait pouvoir m'aider à me décider, tout en me permettant de vivre une expérience "bien l' fun". Ca m'offrait aussi une chance de découvrir mon pays et de rencontrer des jeunes de mon âge venant de partout à travers le Canada.

RL: Est-ce-que le programme vous a permis d'atteindre vos objectifs?

GP: C'est une expérience unique qui m'a beaucoup éclairé personnellement pour que je puisse prendre en main ma vie comme adulte responsable. J'ai appris plus au sujet de moi-même et mon entourage pendant mes neuf mois avec Katimavik que pendant mes 3 années au Collège secondaire.

LG: J'ai eu la chance de rencontrer des gens de partout. J'ai surtout apprécié pouvoir pratiquer ma langue maternelle.

RR: Je n'ai pas encore décidé ce que je ferai dans l'avenir. J'ai quand même pu voir le travail qui m'intéresse et celui que j'aime moins. En huit mois j'ai eu la chance de visiter chaque province, sauf la Saskatchewan et Terre-Neuve. J'ai connu un peu le style de vie des Acadiens, du monde des Territoires du Nord-Ouest, entre autres, les blancs et les Indiens de Yellowknife. Finalement, je suis ici dans "la belle province" essayant de m'habituer à tout ce français qui m'entoure. En 9 mois j'aurai rencontré plus de monde que je rencontrerai probablement en 10 ans!

RL: Qu'est-ce-que vous avez aimé le plus de votre expérience?

LG: Travailler avec les chiens esquimaux était toute une expérience! Yellowknife est un environnement tellement nouveau et intéressant. Aussi, mon groupe est beaucoup plus solidaire depuis qu'on travaille tous ensemble. C'est ce qui est important pour moi.

GP: Au point de vue style de vie et mentalité, chaque participant du groupe est très différent. Avec beaucoup de discussions, d'échanges et aussi des chicanes, j'ai appris énormément sur moi-même et les autres.

RR: C'est premièrement le voyage. A cause de Katimavik, j'ai découvert la ville de Yellowknife. Jamais je n'aurais pensé à aller visiter cette ville. Mais maintenant je vais sûrement y retourner. J'ai bien aimé les divers travaux que nous avons faits. Particulièrement le travail avec les chiens esquimaux à Yellowknife et la menuiserie à Chéticamp.



Des jeunes participants de Katimavik venant de tous les coins du Canada, photographiés lors de leur stage à Donnacona au Québec, à l'automne dernier. En bas, à gauche, avec les lunettes et le grand sourire Lynne Gamache de Laurier au Manitoba.

RL: Qu'est-ce-que vous n'avez pas aimé?

GP: Les projets de travail n'étaient pas assez développés. On a rencontré beaucoup de problèmes à cause de cela. Et aussi à cause du fait que la communauté ne connaissait pas vraiment le but de Katimavik. (Le problème de "cheap labor" est revenu souvent).

RR: Je n'ai pas particulièrement aimé le fait que les francophones soient minoritaires dans tous les groupes. A cause de ça, ils sont assimilés à la langue anglaise. Les participants anglophones qui apprennent le français sont très rares. Et c'est pourtant l'un des objectifs de Katimavik que d'apprendre une 2e langue. Il y a eu un manque de traduction, alors ce sont les francos qui en ont souffert dans 2 des 3 projets. Faut dire, c'est là qu'on voit combien on est chanceux d'être bilingue.

LG: On n'a pas eu la chance d'avoir un budget égal aux autres groupes. J'aurais voulu me faire une paire de mukluk mais on n'avait plus d'argent.

RL: Est-ce-que vous encouragerez d'autres jeunes à participer au programme?

RR: Oui, pourvu qu'ils soient prêts à travailler fort et vivre avec 12 autres personnes pour 9 mois. Katimavik a beaucoup à offrir dans les domaines de la "technologie douce", alimentation naturelle, vie de groupe, et découverte du pays, mais l'initiative du participant doit aussi y être pour beaucoup.

GP: Ma fierté d'être un Franco-Manitobain s'est accrue énormément pendant mon séjour à Katimavik. J'encourage fortement d'autres jeunes Franco-Manitobains à participer au projet Katimavik.

LG: J'encouragerais mes amis à participer au programme, mais seulement s'ils sont prêts à affronter et accepter de vivre une expérience très intense. Katimavik m'a donné la chance d'apprendre et de grandir. Cela m'a permis d'apprendre à travailler en groupe et surtout à accepter les autres.

L'opinion du lecteur

Vous voulez commenter un article publié dans "La relève", vous exprimer sur un sujet d'actualité? "La relève" publiera toutes les lettres qui lui seront adressées pourvu qu'elles soient dûment signées par leur(s) auteur(s). Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de français. Les adresses et numéros de téléphone des auteurs ne seront pas publiés. Veuillez adresser toute correspondance à "La relève": 273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba R2H 1Z8.

La relève

Le Conseil jeunesse provincial a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page que La Liberté met gracieusement à la disposition des jeunes Franco-Manitobains.

GRAND CONCOURS PROVINCIAL POUR ENFANTS LANCÉ PAR LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES À L'OCCASION DE L'ANNÉ INTERNATIONALE DE L'ENFANT

La Ligues des Femmes Catholiques lance un concours de dessin (sur pancarte pas plus de 18" x 24") qui doit développer le thème de l'Année de l'Enfant: **"VIENS PARTAGER AVEC MOI"**. Par moyen graphique en couleur et par l'emploi de son imagination, l'enfant pourra démontrer ce qu'il aimerait partager avec les autres: son sourire, ses talents, ses activités, ses biens matériels ou même spirituels, etc. etc. C'est surtout le message transmis qui sera jugé.

Le concours s'adresse aux élèves des écoles manitobaines, là où on enseigne le français ou le programme d'immersion français.

Entre autres, un abonnement d'un an à une revue française pour jeunes, est offert comme premier prix à chacune des catégories suivantes: élèves de 5 à 8 ans - POMME D'API, élèves de 9 à 11 ans - ASTRAPI, élèves de 12 à 13 ans - OKAPI.

Les pancartes devront être envoyées au Ccfm
340, boul. Provencher, Saint-Boniface

LE CONCOURS SE TERMINERA LE PREMIER JUIN
Pour tous renseignements: Marie Gautron 233-5826

Chez les Métis

Avec Pâques s'amenait le printemps

Henri Létourneau, bien connu pour ses légendes et ses histoires sur les Métis nous raconte comment eux vivaient la fête de Pâques. "Aussi loin que je puisse me souvenir, Pâques représentait un événement nouveau et merveilleux".

par Marcelle Trépanier

Les Métis ont toujours été des gens très religieux, ils respectaient le Carême. Pour eux, si Pâques arrivait tôt, c'était l'annonce de la fin de l'hiver: ce qui revêtait une importance considérable. Etant donné leur mode de vie, ils pouvaient difficilement faire la chasse au rat musqué, dont ils étaient friands, tant que la rivière n'était pas dégelée. Un printemps trop court signifiait aussi que la vente des fourrures de l'animal serait médiocre.

Un hiver comme celui qu'on connait aurait été catastrophique au début du siècle; quand cela se produisait, c'était généralement en mars et les Métis disaient alors le "grand mois de mars".

Le bois de chauffage devait être vendu au village par les Métis et transporté sur des "sleigh"; une route en mauvais état signifiait que le traineau versait et perdait sa charge.

Les soirées libres du Carême étaient, elles, occupées à jouer aux cartes le plus souvent. Les voisins arrivaient, frappaient à la porte et si le chapelet n'était pas terminé, ils enlevaient leur chapeau, s'agenouillaient et terminaient la prière ensemble.

M. Létourneau raconte qu'au matin de Pâques son père l'amenait dans un petit ravin où coulait une source d'eau fraiche venant de la fonte des neiges. L'histoire rapporte que si on remplissait une bouteille de cette eau au matin de Pâques, elle serait aussi fraiche un an plus tard. A en croire M. Létourneau, il semble que ce soit vrai!



Henri Létourneau, auteur de plusieurs contes et légendes, nous dit comment les Métis vivaient la fête de Pâques au début du siècle.

La journée de Pâques marquait un événement, dans la campagne la fête commençait. L'alcool sortait des alambics et on goûtait le whisky

La journée de Pâques marquait un événement; dans la campagne la fête commençait. L'alcool sortait des alambics et on goûtait le whisky en esprit, car chaque nation avait sa propre recette.

On commençait tôt le matin les danses carrées et la gigue de la rivière Rouge. Tout le monde dansait et la musique allait bon train, car chez les Métis presque tous savaient jouer du violon; on s'accompagnait aussi de musique à bouche et, à l'occasion, de l'auto-harpe (une harpe à clavier).

Evidemment le réveil au lendemain matin pouvait être pénible. Un vieux dicton métis disait alors "si tu as mal aux cheveux, prend un bouillon gras". Rien de plus agréable pour ceux qui appréciaient surtout la viande grasse bouillie pour se délecter de son bouillon. Anciennement, les outardes, les oies et les canards survolaient la région au printemps et il était facile d'en tuer.

Même quand les hivers trainaient en longueur, "un bon matin on se réveillait au son du ruisseau et en jetant un coup d'oeil dehors, on pouvait voir que le vent venait du sud. Vous pouviez alors entendre la chanson de "pierre ricoque" et vous saviez que le printemps était arrivé".

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 28 mars 1979.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a été saisi des demandes suivantes:

RÉGION DES PRAIRIES

WINNIPEG VIDÉON LIMITED
651, RUE STAFFORD
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 2N9

Secteur de Winnipeg (Manitoba) - 79 0089700

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur de Winnipeg comme suit:

Service de base (Canaux 2 à 13)

- ajouter une musique d'ambiance sur le canal 6 d'émissions d'origine locale.

Endroit où l'on peut examiner la demande:
651, rue Stafford
Winnipeg (Manitoba)

Examen des documents - Les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau.

Le dossier peut être étudié à l'adresse ci-dessus et au:

CRTC
Édifice Central
Les Terrasses de la Chaudière
Pièce 561
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Les demandes de la région des Prairies et de la région du Pacifique sont aussi disponibles au bureau régional de l'Ouest, Suite 1130, 701, rue West Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique).

Intervention - Toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au soussigné, au CRTC, à Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 30 avril, 1979. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications.

Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du CRTC, pour prouver que le réquerant a reçu sa copie.

Marche à suivre - Après réception des interventions et de toute réponse du requérant, le Conseil déterminera s'il doit tenir ou non une audience publique pour examiner la demande. Si, à son avis, une audience publique ne s'impose pas, il publiera une décision par laquelle il approuvera ou rejettera la demande.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

CRTC - Avis public 1979-31

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO. 17

ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1978

REVENUS:	**DEPENSES ACTUELLES**	**BUDGET**	**SUPLUS(déficit)**
Gouvernement du Manitoba	1,977,570.88	1,866,700.00	110,870.88
Gouvernement du Canada	5,690.16	5,690.00	.16
Gouvernements municipaux	1,035,580.00	1,035,580.00	
Individus	3,929.31	2,500.00	1,429.31
Autres	5,120.43		5,120.43
Total des revenus	3,027,890.78	2,910,470.00	117,420.78
DEPENSES:			
Administration générale	139,159.46	149,291.00	10,131.54
Administration de l'enseignement	143,604.69	131,870.00	(11,734.69)
Enseignement	1,812,815.32	1,834,331.00	21,515.68
Enseignement des adultes	900.00	2,500.00	1,600.00
Fonctionnement et entretien:			
Édifices scolaires	260,646.48	272,039.00	11,392.52
Transport des élèves	253,988.82	247,507.00	(6,481.82)
Autres	3,600.52	3,000.00	(600.52)
Capital:			
Service de dette	230,580.95	230,581.00	.05
Autres	37,287.03	39,351.00	2,063.97
Total des dépenses	2,915,883.21	2,910,470.00	(5,413.21)
Surplus pour l'année	112,007.57		112,007.57

Conférence de la Société historique

L'héritage des Suisses au Canada

La Société historique de Saint-Boniface tenait sa dernière assemblée, le dimanche 25 mars, à Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, en hommage et reconnaissance envers la communauté suisse de la localité. Parmi les assistants, l'on remarquait entre autres, un groupe imposant de membres et d'amis de la Société venus spécialement de Saint-Boniface par autobus.

par Priscille Cormier

Gérard Lagacé, président actuel, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'auditoire. Le drapeau national de la Suisse figurait au premier plan. M. Norbert Delaquis, directeur de l'école élémentaire a aussi eu un mot de bienvenue pour les parents et amis des Suisses. Mgr Noël Delaquis, évêque de Gravelbourg et ancien président de la Société historique, fut dans l'impossibilité d'assister à cette importante réunion.

Le conférencier invité, M. Roxroy West, M.A., un historien, fut présenté par M. Gilbert Comeault, archiviste-adjoint aux Archives provinciales du Manitoba. M. West, époux de Diane Payment, vice-présidente de la Société historique, fit un exposé sur l'immigration suisse dans l'Ouest canadien depuis 1870. Né en Suisse et ayant émigré au Canada avec sa famille en 1958, le sujet est devenu pour lui une sorte d'engagement personnel. La conférence mit de l'emphase sur les points saillants de la période de 1870 à 1930, y comprenant d'abord deux projets d'émigration entre 1870 et 1890, suivis d'exemples concrets d'immigration suisse, incluant ceux de Notre-Dame-de-Lourdes et d'Edelweiss.

Dès le début, un bref aperçu de l'histoire des Suisses au Canada mit l'auditoire sur la bonne voie. Le premier suisse, Pierre de Miville, natif du canton de Fribourg, arriva au Canada en 1642 avec ses deux frères et s'établit sur une seigneurie, non loin de Montréal. L'intendant Jean Talon réserva plus tard une étendue de terrain près de Drummonville, qu'il appela "Le canton des Fribourgeois". Plusieurs Suisses catholiques quittèrent ultérieurement leur patrie et s'établirent en Nouvelle-France. En 1721, des mercenaires Suisses furent envoyés à l'île Royale (Cap-Breton). Quant aux Protestants, ils arrivèrent en Nouvelle-Écosse en 1751.

Un groupe de mercenaires appelés au service par l'armée britannique, durant la guerre de 1812-1814, vint ensuite au pays. La plupart des soldats suisses du régiment Des Meurons et quelques-uns de l'autre unité militaire, nommée De Watteville, s'établirent dans l'Ouest canadien. Cependant, entre 1826 et la deuxième moitié du 19e siècle, peu de Suisses émigrèrent à l'Ouest du pays.

Après la Confédération, le gouvernement canadien fit connaître son désir d'accueillir des immigrants européens pour les Territoires du Nord-Ouest. En 1872, le docteur Joos, médecin et membre du "Nationalrath" suisse, proposa d'établir des compatriotes "en masse" au Manitoba. Les conditions modifiées furent encore considérées trop exigeantes pour un premier projet d'établissement massif.

La fondation de Notre-Dame-de-Lourdes

L'avènement du chemin de fer par le Canadien Pacifique durant les années 1880 marqua le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'immigration canadienne. Le deuxième projet d'immigration fut celui de Whitewood, situé dans la vallée de Pipestone en Saskatchewan. Les responsables furent le docteur Rudolph Hermann Meyer, Jacob Hauswirth et J. Imobersteg. Les fausses tactiques de Hauswirth tuèrent le projet de Whitewood. L'insurrection des Métis, la méfiance des autorités des chemins de fer et de la bureaucratie gouvernementale, de même que les craintes de l'immigrant devant l'inconnu contribuèrent aussi à son échec, etc.

Les communautés suisses de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, et de Stettler, en Alberta, sont l'oeuvre de pionniers courageux et convaincus. C'est à Dom Paul Benoît, membre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, que revient la fondation en 1891 de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, à la demande de Mgr Taché, afin de consolider la position de l'Eglise catholique face à une immigration non-catholique grandissante, après 1870. Les nouveaux arrivés affluèrent. En 1894, les Suisses furent au nombre de 78 sur 477 colons établis dans la paroisse (qui comprenait aussi celle de Saint-Claude). Parmi les pionniers suisses, notons les noms de Chaperon, Delaquis, Dupasquier, Thorimbert, etc. Notre-Dame-de-Lourdes a su maintenir son caractère, sa langue française et son héritage suisse, et français. C'est en 1903 que Carl Stettler, natif d'Emmenthal, émigra au Canada avec plusieurs familles suisses où il fonda la colonie de Blumeneau. Stettler eut aussi le mérite d'ouvrir le premier bureau de poste dans cette région albertaine.

L'arrivée des premiers guides suisses montagnards en 1899 et l'érection du village d'Edelweiss en 1912 dans les Rocheuses firent partie d'un épisode unique et original dans l'histoire de la colonisation suisse. Grâce aux intrépides guides alpins, les monts escarpés devinrent enfin accessibles. Entre 1899 et 1912, plus de vingt guides furent embauchés dans les "Alpes" canadiennes. Les deux premiers, i.e., Feuz et Häsler (pères), provenaient d'Interlaken. Des difficultés économiques, en plus d'un manque de planification et de ressources nécessaires donnèrent le coup de mort au projet de chalets d'Edelweiss.

Un héritage identifiable

L'histoire des Suisses au Canada fut en partie ignorée. Par conséquent, les Suisses ne sont pas reconnus comme groupe ethnique distinct par le gouvernement canadien. Heureusement qu'il existe encore au Manitoba une communauté qui a su transmettre un héritage qu'on peut encore identifier d'une génération à l'autre. C'est un devoir pour tous les Canadiens d'être conscients de cette contribution et d'aider à faire reconnaître les Suisses comme un ensemble distinct.

Nouvelles de la Galerie Debreuil

La prochaine grande exposition de toiles de Marcel Debreuil aura lieu du 5 au 19 mai prochain. Toutes les peintures de cette exposition seront à vendre au prix de $500. chacune.

La soirée de vente et l'avant-première sera le 4 mai au soir. Toutes les personnes intéressées à recevoir une invitation sont priées d'entrer en communication avec la Galerie Debreuil, Tél.: 284-8904, au 222 rue Osborne.

(Les heures d'ouverture sont de 10 h à 18 h du mardi au samedi).



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 30 mars 1979

TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR CERTAINES MUNICIPALITÉS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET DES RÉGIONS AVOISINANTES

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 28 mars 1979 un avis public annonçant qu'il a reçu une demande pour une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble à Beauharnois, Melocheville, Saint-Rémi, Saint-Jacques, L'Epiphanie, L'Assomption, Saint-Sulpice, Lavaltrie, Saint-Paul l'Ermite, Repentigny, Blainville, Saint-Janvier et Sainte-Anne-des-Plaines, Québec et la région avoisinante.

Toutes les personnes intéressées à soumettre des demandes en vue de desservir une ou plusieurs de ces localités et/ou des municipalités avoisinantes, doivent indiquer au Conseil, par écrit, leur intention à ce sujet, d'ici au 30 avril 1979.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de cet avis public au bureau du CRTC, l'Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec), au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique), au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec) et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Ecosse).

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Les petites annonces

A LOUER - POUR LE 1er MAI - Un côté de duplex, 3 chambres à coucher, salle de bains, beau grand salon, grande cuisine. Cuisinière et régrigérateur inclus. Tapis mur à mur. Draperies si désiré. Composer 237-3547 après 17 heures.

2-565-2 C

A LOUER - RUE DE LA MORENIE - Appartement de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Complètement meublé. Stationnement. Libre le 1er mai. Composer 233-5874.

1-561-JNO

A LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.

37-438-JNO

À LOUER - Appartement de 3 chambres à coucher dans la région du Parc Windsor. $196.00 par mois. Stationnement, buanderie et services publics inclus. Libre le 1er mai. Téléphonez à John, au 688-6807.

2-570-JNO

À LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher dans région du Parc Windsor. $168.00 par mois, stationnement, buanderie et services publics inclus. Libre le 1er mai. Téléphonez à John au 668-6807.

2-569-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Nouveaux "Town House" de 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Cuisinière, réfrigérateur, draperies inclus. Libres immédiatement. Composer: 247-6771 ou 257-7808.

44-506-JNO

A LOUER - Appartement près collège et hôpital Saint-Boniface. Entrée semi-privée, 1 chambre à coucher, salle de bain, salon-cuisine. $190.00 par mois. Libre le 1er avril. Composer 233-1137.

46-528-JNO

A LOUER - Appartement de 5 pièces dans demi-duplex au 530 Kavanagh, Saint-Boniface. Libre le 1er mai. Composer 247-6600.

2-564-3 C

A LOUER - Appartement de 3 pièces près collège et hôpital. $180.00. Electricité, chauffage et eau inclus. Libre. Composer 233-1137.

1-560-2 C

À LOUER - 457, RUE JEANNE D'ARC - Appartement de 2 pièces, meublé.

2-572-4 C

ON DÉSIRE LOUER terrain pour un jardin près Eugénie et Taché. Composer 233-5677 après 17 h 30.

2-567-3 C

DÉSIRE DAME demeurant près école Précieux-Sang, pour garder chez-elle un garçon de 5 ans, de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi jusqu'à la fin juin, et à temps partiel à partir du mois de septembre. Composer 233-4287 après 17 heures

47-532-JNO

HOMME DE 45 ANS DÉSIRE rencontrer dame pour compagne. But: mariage. S'adresser à: Boîte 539, La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4

48-539-4 C

VENTE PRIVÉE - SAINTE-ANNE - 17 acres de terrain avec maison de 1 an, 4 chambres à coucher et maison mobile, au bord de la rivière Seine. Composer 422-5252 entre 9 h et 18 h, ou 422-8348 après 18 h.

1-551-2 C

À VENDRE - SAINT-ADOLPHE - Lots dans nouveau développement, prêts pour la construction. Avec raccordements d'égout, téléphone et électricité. Composer 883-2221, après 18 heures.

2-568-3 C

VENTE PRIVÉE - CENTRE DE SAINT-EUSTACHE - Maison, 2 chambres à coucher, grande cuisine, sous-sol partiel, foyer au salon, garage double. Située sur lot de 175' x 150' de profondeur. Composer 1-353-2776.

1-550-4 C

"CORRESPONDANTS"

Jeune femme, âme maternelle non épanouie, divorcée, 5'7", taille moyenne, belle apparence, libre, cultivée, aime les enfants, bonne ménagère, possède connaissances agricoles. Désire seconder fermier honnête, travailleur, de 42 à 55 ans, avec ou sans enfants, ouvert au bonheur. But: SERIEUX. Ecrire à: Boîte 557, La Liberté, C. P. 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4

1-557-6 P

A VENDRE - 20 à 25 couvre-lits soit en coton ou en fortrel, piqués à la machine et faits à la maison. Pour lit simple, lit double et lit "Queen Size". de $35.00 à $75.00. Composer 1-433-7295.

48-546-JNO

VENTE PRIVÉE - PRÉCIEUX-SANG - Duplex avec revenu de $280.00 par mois plus appartement de 3 pièces pour propriétaire. Pourrait aussi servir comme maison de famille. Une aubaine à $37,000. Pas d'agent. Composer 334-3613 ou 233-6697.

45-518-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

32-10-JNO

DESIRE ACHETER, dans la région de Norwood ou de Saint-Boniface, un bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher, d'environ 20 ans, avec garage et grand lot. Pas d'agent. Composer 475-7938

2-571-JNO

ON DEMANDE GARDIENNE de langue française dans le quartier de Saint - James. Composer 885-2410.

2-566-JNO

DESIRE PERSONNE pour garder deux enfants chez-moi trois après-midi par semaine. Composer 233-8244

1-563-2 C

ON DEMANDE HOMME OU COUPLE pour travailler sur une ferme toute l'année. Entrée en fonction tel que désiré. Maison à louer disponible. Composer 1-882-2290

1-549-2 C

PHOTOS DE MARIAGE
...poses de famille, enfants, etc.
À FRAIS MODIQUES
Soir seulement, Emile Côté, Steinbach - (1) 326-9714
Saint-Boniface - Tél.: 247-5354

Exposition au Musée

Le Musée de Saint-Boniface prépare une exposition prochaine dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

On demande des dons ou des prêts d'objets d'enfants pour les années 1900 à 1930: meubles, jouets, livres, jeux, vêtements et chaussures.

Veuillez communiquer avec le Musée avant la fin d'avril en composant le 247-4500 ou le 233-0525 ou encore en écrivant à Case postale 10, Saint-Boniface, R2H 3B5.

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris - Téléphone 943-5408 Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux -- Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES
FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
247-8434 Georges 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Mardi 15 h 30 - 20 h 30
Jeudi 7 h 30 - 12 h 30
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

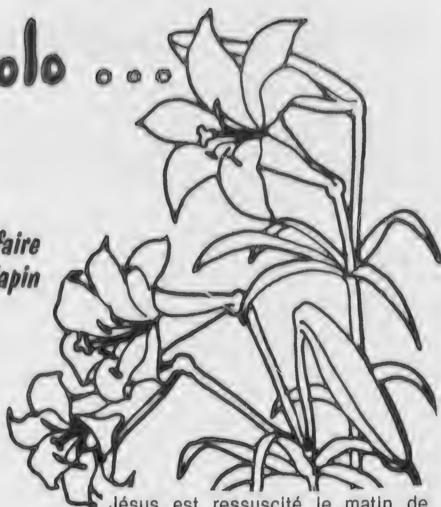
TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5809

La Page de Bicolo ...





Bonjour mon ami!

Me reconnais-tu? C'est moi Bicolo! Je veux faire une surprise à mes amis en me déguisant en lapin de Pâques. C'est amusant!

Joyeuses Pâques!

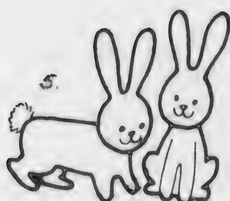
Bicolo.

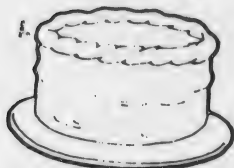
Jésus est ressuscité le matin de Pâques... Il est vivant parmi nous... pour toujours!

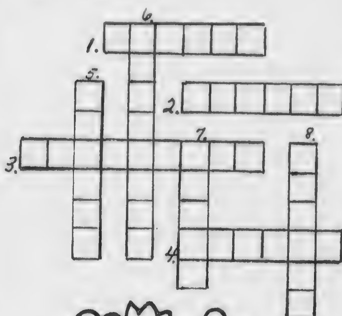
ALLELUIA!

PÂQUES

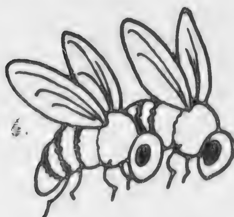
Voici un petit mot croisé qui te fera penser à Pâques et au printemps. Les images pourront t'aider.





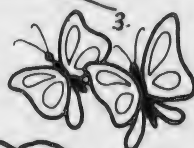














Recette de Pâques

Petits nids.

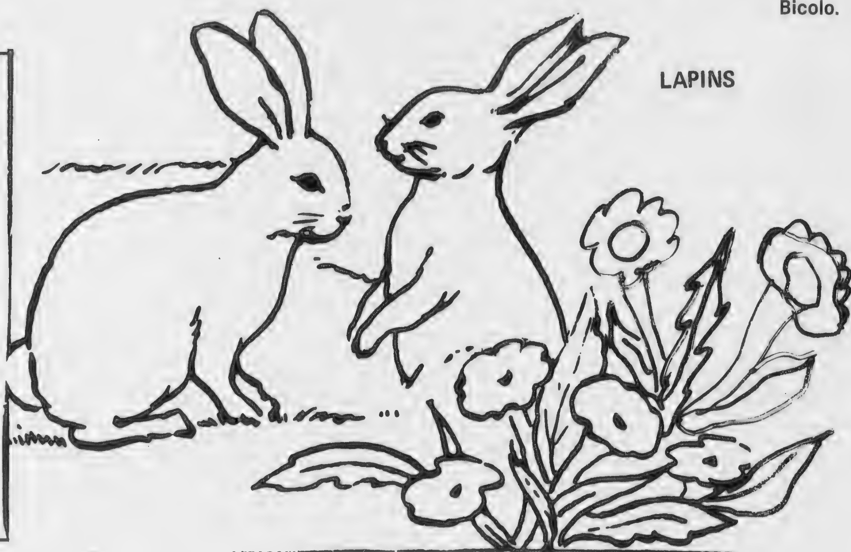


Tu prépares une pâte à gâteau, ta recette préférée, blanc ou au chocolat. Tu fais cuire dans des petits moules (cupcakes). Quand les gâteaux sont cuits, tu creuses un peu le centre de chaque gâteau, tu les recouvres de glaçage, de noix de coco et tu y déposes des "jelly beans" ou des petits oeufs de Pâques.

C'est attrayant et délicieux! (Cette recette est tirée de "Mon livre de recettes").

Bicolo.

LAPINS

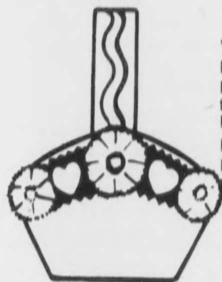


LE LAPIN

Le lapin aime les carottes, la laitue, et l'herbe fraîche. Le lapin a un pelage soyeux. Les petits se nourrissent du lait de leur mère. Après trois ou quatre semaines ils. peuvent manger la même nourriture que les adultes. Les dents du laplin sont taillées en biseau.

BRICOLAGE

PANIER DE PÂQUES

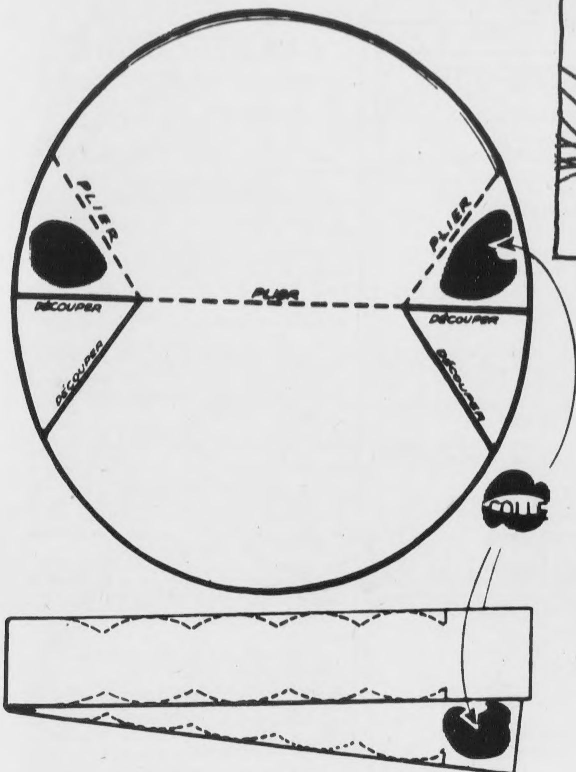


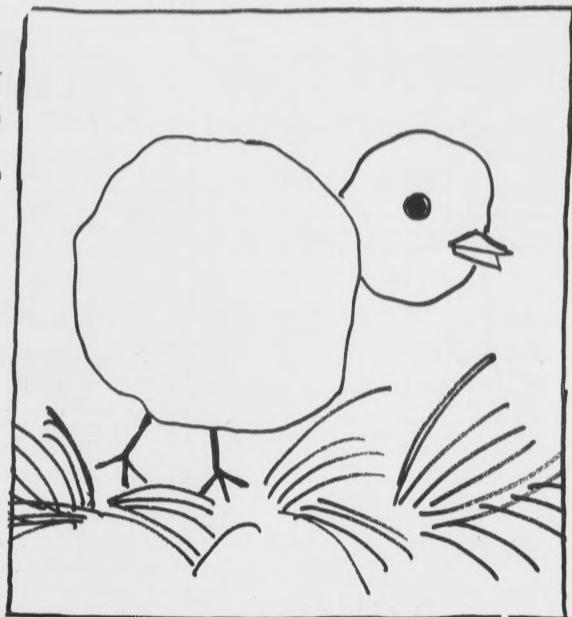
Voici comment tu peux faire un joli panier pour offrir à Pâques.

Fais un cercle comme celui-ci. Décore-le à ton goût. Découpe et colle tel qu'indiqué. N'oublie pas l'anse.

Places-y des petits oeufs de couleur sur de la paille.

Joyeuses Pâques!



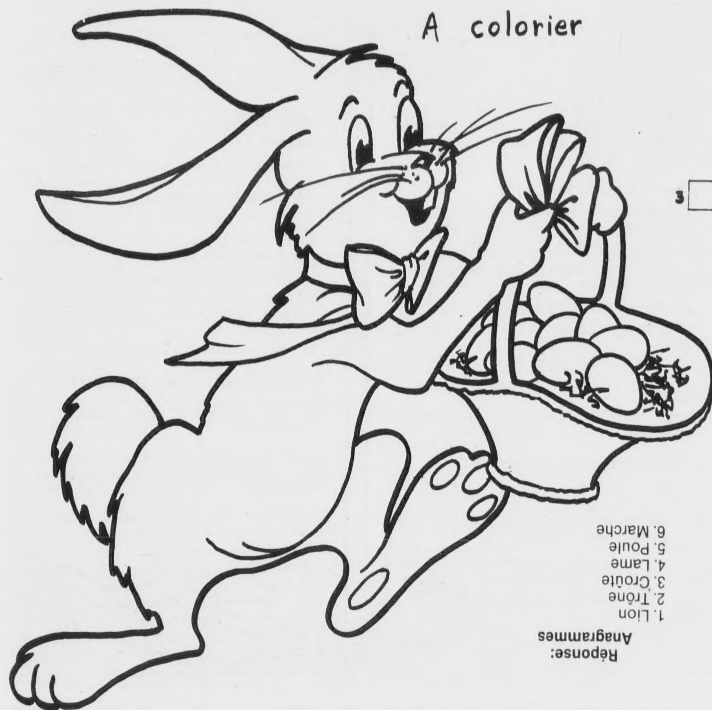


Poulet de Pâques en coton ouaté

Prends une boule de coton ouaté pour faire le corps et une autre boule plus petite pour la tête. Fais les yeux et les pattes avec du papier de couleur. Le bec peut se faire avec du papier d'aluminium ou de couleur.

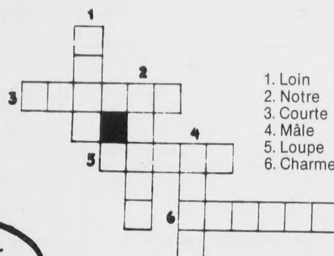
MEMBRE GAGNANT
No 4006 Nathalie Lécuyer, 7 ans
5, Cherry Crescent, Saint-Boniface

A colorier



Anagrammes...

Veux-tu essayer de faire cette grille? Attention, elle est différente. Tu dois former un mot nouveau... un anagramme. Je te donne le numéro 1. -Lion... vas-y, c'est intéressant!



1. Loin
2. Notre
3. Courte
4. Mâle
5. Loupe
6. Charme

Réponse:
Anagrammes
1. Lion
2. Trône
3. Croûte
4. Lame
5. Poule
6. Marche

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5251	Pierre Comeault, Saint-Boniface
5252	Robert Blouin, Saint-Lazare
5253	Roger Wery, Richer
5254	Martin Desrochers, Winnipeg
5255	Monique Nault, Sainte-Anne
5256	Suzanne Girardin, Sainte-Anne
5257	Rachel Pelletier, Vermette
5258	Lisa Laurencelle, Saint-Boniface
5259	Michelle J. Blanchard, Brandon
5260	Michel Rochon, La Salle
5261	Philippe Jarrin, Winnipeg
5262	Denise McKay, Saint-Eustache
5263	Paula Richard, Elie
5264	Deneen Dufault, Windsor Park
5265	Stéphane Grenier, Winnipeg
5266	Jocelyne Sarrasin, Lorette
5267	Suzanne Nault, Sainte-Anne

ON DEMANDE TERRE AGRICOLE

1/4 de section et plus avec ou sans bâtiments. Dans la région d'Elie ou Starbuck de préférence. Téléphonez à Ted Bencroft au 477-1489, ou à Winnipeg Realty & Appraisal au 786-8803.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Avis d'audience publique

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports tiendra une audience publique à Ottawa le 14 mai 1979 relativement à:

- **la requête présentée par Canadien Pacifique Limitée et appuyée par les Chemins de fers nationaux du Canada en vue de modifier le règlement relatif à l'établissement du prix de revient promulgué dans l'ordonnance no R-6313 du 5 août 1969, de manière à permettre la considération de l'impôt sur le revenu dans le calcul du coût en capital, aux fins de la Loi sur les chemins de fer.**

L'audience s'ouvrira à 10 h, le lundi 14 mai 1979 en la salle d'audience de la Commission, Édifice de la Tour du Centenaire, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario).

Toutes personnes désireuses de participer à l'audience sont priées d'obtenir du Secrétaire, Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, Ottawa K1A 0N9, une formule qu'elles devront remplir et faire parvenir au secrétaire avant le 1er mai 1979.

Les personnes présentes à l'audience pourront témoigner ou intervenir devant le Comité et pourront s'attendre à suivre les délibérations de l'audience dans la langue officielle de leur choix.

J. O'Hara
Secrétaire
Comité des transports
par chemin de fer

PHOTOGRAPHE

Avec ou sans expérience
Allocation durant l'entraînement

- Bilingue
- Sans attache
- Assurable
- Permis de conduire valable
- Voyage à travers le pays
- Location d'auto peut être obtenue

Nous formons un marché pour la vente de photos de famille ou d'individu.

Une chance de voir votre pays.

S.V.P. envoyer un curriculum vitae à:

Ronald Guite
Chromalloy Photographic Industries Limited
2792 Slough Street
Mississauga, Ontario
L4T 1G3



Le Collège universitaire de Saint-Boniface (affilié à l'université du Manitoba)

invite les candidatures

au poste de professeur de mathématiques

Niveau: 1er cycle universitaire (B. Sc.)

Durée: Un an (remplacement d'un professeur en congé)

Qualifications: Minimum maîtrise - Doctorat préféré.

Salaire: Selon la convention collective.

S'adresser à:

Le doyen
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈVRE-SEINE

Demande un directeur-adjoint à plein temps
pour l'école Saint-Norbert. Responsable surtout des programmes d'immersion.

Doit être bilingue.

Entrée en fonction: septembre 1979.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande par écrit avant le 18 avril au:

Directeur général
C.P. 160
Sainte-Anne, Man.
R0A 1R0

LE CARREFOUR

EST À LA RECHERCHE
d'un(e) gérant(e)
pour le Carrefour - Centrale

Exigences:

- bilingue avec une très bonne connaissance du français;
- connaissance du milieu franco-albertain;
- connaissance du livre et disque français;
- compétence dans le domaine d'administration;
- apparence soignée;
- facilité d'échange avec le public.

SALAIRE:
à négocier selon les qualifications; bénéfices sociaux intéressants.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 16 avril 1979 à:

Président du Carrefour
Pièce 203, 10008, 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5
Tél.: (403) 429-7611

LE COMITE CULTUREL DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

EST À LA RECHERCHE

D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES TOURNÉES

FONCTIONS:
Le (la) candidat(e) choisi(e) sera appelé(e) à coordonner le programme des tournées de l'organisme au plan national. Il (Elle) servira de lien entre les artistes de la scène et les communautés francophones hors Québec. La personne choisie sera également appelée à voyager au Canada français et devra être disposée à diriger des ateliers relatifs aux tournées.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorités franco-canadienne
- doit avoir des capacités et de l'expérience dans les domaines de l'organisation et des relations publiques
- doit être disposé(e) à travailler en équipe
- doit posséder un esprit d'initiative

LIEU DE TRAVAIL: Saint-Boniface, Manitoba

SALAIRE:
Négociable, selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
A convenir.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Monsieur le Président
Le Comité culturel
des francophones hors Québec
Saint-Joseph-du-Moine
COMTE D'INVERNESS (Nouvelle-Ecosse)
B0E 3A0
avant le 30 avril 1979.

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.

ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS À:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

LE COMITÉ CULTUREL DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

EST À LA RECHERCHE

DE PERSONNES POUR LES POSTES SUIVANTS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:

- administration générale du bureau et direction du personnel
- planification et coordination des programmes et des projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et les directives du comité exécutif
- préparation des budgets
- travail de relations publiques
- etc.

Qualifications requises:

- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne
- doit pouvoir diriger un personnel dynamique
- doit avoir de l'expérience en administration et en animation culturelle

AGENT D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ

Fonctions:

- planification et coordination de toutes les activités relatives au programme d'information de l'organisme
- création, planification, préparation et diffusion d'une publication mensuelle à contenu culturel
- responsable de l'organisation technique et de la diffusion d'un kiosque d'information ambulant
- préparation et diffusion de résumés de presse
- responsable d'un bottin de ressources culturelles
- planification de la publicité pour tous les projets de l'organisme
- La personne choisie devra également seconder le directeur général dans ses fonctions et l'aider dans le domaine des relations publiques.

Qualifications requises:

- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne
- doit être disposé(e) à travailler en équipe
- doit posséder un esprit d'initiative et de créativité
- doit avoir de l'expérience dans les domaines connexes aux communications et à l'information

COMMIS-DACTYLO

Fonctions:

- dactylographie pour les autres membres du personnel
- réception (standard téléphonique)
- travail général du bureau

Qualifications requises:

- doit maîtriser la langue française, parlée et écrite
- doit pouvoir dactylographie 60 mots à la minute
- doit avoir de l'initiative, pouvoir prendre des responsabilités
- belle personnalité, bonne présentation

LIEU DE TRAVAIL: Saint-Boniface (Manitoba)

SALAIRES: Négociables, selon les qualifications et l'expérience.

DATES D'ENTRÉE EN FONCTION: La date d'entrée en fonction sera à convenir pour chacun des postes.

Pour chacun des postes ci-haut mentionnés, prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Monsieur le Président
Le Comité culturel des
francophones hors Québec
Saint-Joseph-du-Moine
COMTÉ D'INVERNESS (Nouvelle-Écosse)
B0E 3A0
avant le 30 avril 1979.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. Le Page, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

GENE'S CONTRACTING LTD.

Bâtisseur de belles maisons



- RENOVATIONS
- SOUS-SOLS
- GARAGES
- SALLES DE JEUX

EUGÈNE RIOUX

Lorette, Manitoba **Tél.: (1) 878-2900**

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU VELEDA LAMOTHE, de la paroisse de Saint-François-Xavier, au Manitoba, veuve de Louis Lamothe, autrefois de la même place, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 11 mai, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour de mars, A.D. 1979

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

EMONDS ROOFING & SIDING CO. LTD.

- Isolation des maisons: Greniers, murs et sous-sols
- Recouvrements d'aluminium et de vinyle

Demandez une évaluation gratuite en appelant au no 247-3247

Noël Emond
Gérant
90, av. Braemar,
Saint-Boniface, Man., R2H 2K5

LE CLUB LA VERENDRYE



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997



VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL

366, rue Marion
Saint-Boniface, Man.

LOCATION DE VOITURES
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année.

Téléphone: 233-7018

Division de DeGagné Motors (1967) Ltée



BOUCHARD REALTY
433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

FERMES

SAINT-PIERRE - 320 acres de terre cultivée.

ROSA - 210 et 65 acres boisées.

SAINT-MALO - 160 acres avec bâtiments.

SAINT- VENDU Petite ferme de 60 acr..

SAINT-PIERRE - 160 acres tout en culture.

TOLSTOI - "Feed lot" avec 240 acres, 4 étables, "Corral", beau bungalow de 3 chambres à coucher.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.

NOUS AVONS A VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

McKAGUE SIGMAR REALTY



ILES-DES-CHÊNES **Tél.: 257-4206** **$62,900**
Joli bungalow de style espagnol. Comprend 1,510 pieds carrés de demeure, 3 chambres à coucher, salle familiale, 2 foyers ouverts et salle à manger. Situé sur un grand lot. Téléphonez à Bob Arnal, rés.: 233-8869.

SAINTE-ANNE GARDENS

Suites de une et de deux chambres à coucher seront bientôt disponibles; à louer dans le nouveau bloc appartement à Sainte-Anne, situé au numéro 3, rue Demers:

- **tapis à la grandeur;**
- **draperies;**
- **réfrigérateur et poêle;**
- **air climatisé;**
- **endroit de stationnement pavé avec prise électrique;**
- **laveuse et sécheuse communautaires.**

Suite d'une chambre	$235 à $245
Suite de deux chambres	$275 à $285

Chaque endroit de stationnement, $12.50 avec prise.

S.V.P. adressez-vous à Arthur Fiola, 232, avenue Centrale, Sainte-Anne
Tél.: 422-5985



175, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-0271

Lamoureux-Toupin-Durand

Un trio dynamique pour vous conseiller dans l'achat ou la vente de toutes propriétés.

SAINT-CHARLES - Un bungalow de 3 chambres à coucher et un autre de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Sous-sols finis. Garages et grands lots. A. Durand, rés. 256-6960, ou 233-0271.

SAINT-VITAL - Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur et foyer chauffant au bois. A. Durand, rés. 256-6960, ou 233-0271.

SAINT-BONIFACE - Duplex, à vendre, 2 appartements d'une chambre à coucher. Revenu mensuel de $340.00 On demande seulement $24,900. A. Durand, rés. 256-6960, ou 233-0271.

PARC WINDSOR - Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, sous-sols finis, grande cuisine. Entrée de côté. A. Durand, rés. 256-6960, ou 233-0271.

SAINT-BONIFACE - Tout nouveau sur le marché - Rue Saint-Jean-Baptiste - 2 appartements de 2 chambres à coucher, cuisine, salle à manger et salon. Tapis mur à mur. Décorés avec goût. Prix raisonnable. A. Durand, rés. 256-6960, ou 233-0271.

795 BICKERTON - SAINT-BONIFACE - Site commercial. 3,200 pieds carrés plus 2 acres à louer. Prix modique. Téléphonez à René Toupin au 668-9697.

317 CATHEDRALE - SAINT-BONIFACE - Belle maison rénovée. Prix raisonnable. R. Toupin, rés. 668-9697.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, - 233-7963

SAINT-BONIFACE
246, RUE BERRY: $500.00 comptant. Prix: $31,900 - 483, RUE KAVANAGH: $37,900. Téléphonez à Louise Fillion au 233-7963 ou au 9299.

PARC WINDSOR **$46,900**
Bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol complet, garage, près d'arrêt d'autobus, école et centre commercial. Prix pour vente rapide. Télphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINTE-ANNE, MAN **SEULEMENT $48,000**
Bungalow de 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bains, garage double au-dessous des dimensions moyennes et avec atelier de travail clos. Grand lot supplémentaire. **AUSSI, DANS VILLAGE DE SAINTE-ANNE** - Lot de construction de 1 acre et avec tyauterie complète d'eau et d'égouts. Seulement $13,500. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-NORBERT **DEUX ÉTAGES, QUATRE CHAMBRES À COUCHER**
Près de toutes les commodités de Saint-Norbert. Le tout récemment décoré. Maison idéale pour famille. Garage attenant, cour arrière clôturée pour jardin, patio, barbecue. Téléphonez- à Mme Al Forest au 233-7963 ou au 284-6458.

SAINT-BONIFACE **RESTAURANT ET "TRIPLEX"**
Propriétés excellentes pour placement (2 bâtiments). "Triplex" habité par propriétaire, et les restaurant loué sans bail. Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

RICHER, MAN. **LOT DE PÂTURAGE**
Environ 78 acres. Peut contenir un troupeau de 1,800 bêtes, ou ce terrain peut servir pour troupeau en pension. Sur grand-route 302. Comprend abri, "self feeders', étable, balance, etc. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Run Rés.: 233-8498

SOUTHDALE **$75,900**
Bungalow de plus de 1,300 pieds carrés, en parfait état. De construction "Dumas". Comprend un immense salon et une salle à manger en forme de L, grande cuisine moderne avec cuisinière encastrée, broyeur à déchets, espace supplémentaire pour les repas, salle de bains de 3 pièces donnant sur chambre à coucher principale; 2 chambres à coucher supplémentaires au sous-sol, garage double et beaucoup d'autres commodités.

SAINT-BONIFACE

Maison excellente, 1 1/2 étage, située dans une région tranquille. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger et 2 salles de bains. Serait une maison idéale pour jeune couple ou pourrait rapporter un très bon revenu comme 2 appartements séparés. On demande un prix pour vente rapide.

Bonne propriété de revenu située sur un beau lot et comprenant 2 appartements séparés. Pourrait être facilement convertie en maison de famille. Sous-sol complet et garage. Près de la plupart des commodités dans une région résidentielle tranquille.

NORWOOD

Propriété de revenu très différente, 1 1/2 étage. Bien située sur un grand lot zoné R4 et comprenant 4 appartements privés. Peut rapporter un très bon revenu avec plus de 2,000 pieds carrés au 1er étage et immense sous-sol complet non fini. Vaut la peine d'être visitée.

NORWOOD **$47,000**
Homme habile! Voici le bungalow que vous désiriez réparer! Bien situé sur un lot de 50 pieds, sous-sol complet. Pouvant rapporter un très bon revenu comme deux appartements privés. Nous attendons des offres, alors n'attendez pas au printemps! Agissez dès aujourd'hui.

Vous êtes à l'étroit! Songez à agrandir! Nous avons une excellente entreprise de capitonnage disponible pour achat, et comprenant un bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés pouvant être acheté séparément. Très bien située sur propriété zonée commerciale.

Nous avons aussi des propriétés de bon investissement à prix variés qui vous satisferaient certainement.

DANIS REALTY LTD.

TÉL.: **257-2570**

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: **257-2570**